



● AMÉNAGEMENT URBAIN

Un nouveau souffle pour Aubervilliers

Ouverture d'un hôtel à la Villette, réalisation d'un parc au Marcreux, logements en vue à Emile Dubois... Les grands programmes d'aménagement de la ville sont en train de décoller. Revue de détail. (Pages 10 à 12)

AUBERMENSUEL

Magazine municipal d'informations locales



N° 91, janvier 2000 ● 4 F

Meilleurs Vœux Pour L'An



● **25^e OPEN D'ECHECS**
**Rendez-vous
avec Karpov**



L'ex-champion du Monde donnera une simultanée le 29 janvier à l'espace Rencontres. (Page 15)

● **SOCIAL**
**Une couverture
pour tout le monde**
La couverture maladie universelle entre en application. Mode d'emploi. (Page 19)

● **IMAGES**



Noël dans la ville
Petite rétrospective d'une fin d'année très animée. (Page 2)

Une fin d'année animée

Sommaire

Images

Petite rétro de décembre (p. 2)

Aubervilliers au quotidien

L'inauguration des rues rénovées en centre-ville
Le marché de Noël
Ouverture du Village Hôtel
Grève dans la distribution du courrier
Les records du Téléthon
Les quartiers discutent du Contrat de ville
Visite de chantier, rue de l'Union
Le prolongement de la ligne 12 du métro
Les parents d'élèves boudent les élections
La mission RN 2000 s'installe à La Courneuve
Le courrier des lecteurs (p. 3 à 7)

Parcours

Portrait : Cyril Raffaelli, acteur-cascadeur
Le combat d'une mère (p. 8)

Réflexions

Une interview du sénateur-maire, Jack Ralite, de retour de Seattle
L'édito du maire (p. 9)

Dossier

Le point sur les zones d'aménagement concertées (ZAC) (p. 10 à 12)

Vie municipale

Conseil municipal du 15 décembre. Au conseil de la communauté de communes (p. 13)

Sport

Rendez-vous au 25^e Open d'échecs
Les karatékas du KC d'Aubervilliers
Le sport à l'école
La capoeira (p. 14 et 15)

Culture

Le livre a eu sa fête
Les Bretons d'Aubervilliers
Opinions sur le Colonel-Oiseau (p. 16 et 17)

Aubervilliers mode d'emploi

Petit tour dans les haltes jeux
Création de la Couverture maladie universelle (p. 18 et 19)

AUBERMENSUEL

N°91, janvier 2000
Edité par l'association Carrefour pour l'information et la communication à Aubervilliers, 7, rue Achille Domart, 93308 Aubervilliers Cedex
Tél. : 01.48.39.51.93
Télécopie : 01.48.39.52.43
Directeur de la publication : Guy Dumélie
Directeur de la rédaction : Alain Germain
Rédacteur en chef : Philippe Chéret
Rédaction : Maria Domingues, Isabelle Terrassier, Frédéric Medeiros
Directeur artistique : Patrick Despierre
Photographes : Marc Gaubert, Willy Vainqueur
Secrétaire de rédaction : Marie-Christine Fleuriot
Maquettiste : Zina Terki
Numéro de commission paritaire : 73261
Dépôt légal : janvier 2000
Impression et publicité : ABC Graphic, tél. : 01.49.72.90.00



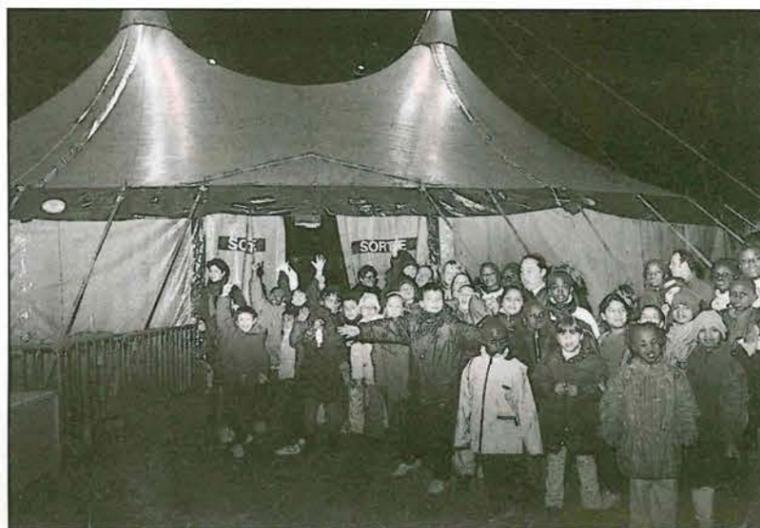
Mercredi 15, la section Judo du CMA a invité parents et enfants à partager le traditionnel goûter de fin d'année.



Jeudi 16, la halte jeux La Maisonnée accueillait les tout-petits, leurs parents et leurs « nounous », alias les assistantes maternelles.



Vendredi 17, le collège Rosa Luxemburg accueillait élèves, parents et habitants du quartier pour une soirée musicale et animée.



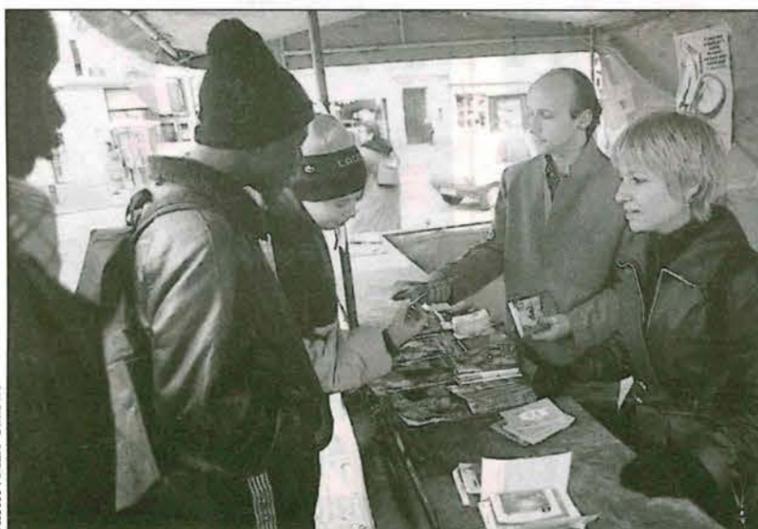
Jeudi 9, sortie-spectacle au Cirque Plume pour 50 enfants des centres d'Aubervacances-Loisirs. 700 autres iront de leur côté au cirque Gruss.



Vendredi 17, le dernier jour de classe au collège Saint Joseph a donné lieu à des festivités auxquelles étaient conviés les retraités du club S. Allende.



Vendredi 17, la tournée du Père Noël est passée par la maternelle Jean-Jacques Rousseau où il a distribué cadeaux et friandises.



Mercredi 1^{er}, l'équipe du service municipal d'hygiène et de santé et l'Omja s'étaient mobilisés à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida.



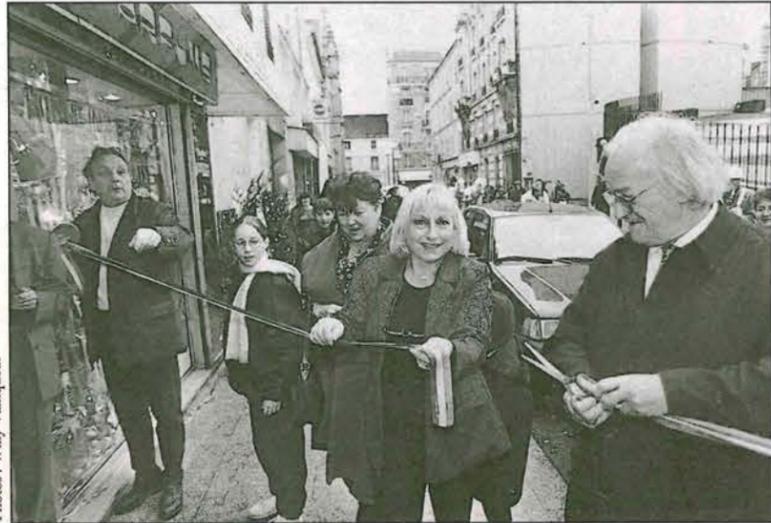
Samedi 4, la Société d'histoire d'Aubervilliers fêtait son 20^e anniversaire et son installation dans ses nouveaux locaux de la rue Heurtault.

L'équipe
d'Aubermensuel
vous présente
ses meilleurs
vœux
pour l'an 2000.

INAUGURATION ● On a fêté la fin des travaux et des rues rénovées

Un cœur de ville tout neuf

Inaugurées en fanfare, le 11 décembre, les rues du Moutier, du Dr Pesqué et Achille Domart ont fait peau neuve. Elles contribuent à redynamiser le quartier et la ville, fortifiés, par ce cœur rajeuni.



Photos : Willy Vainqueur

Après la place piétonne, fêtée en son temps, la municipalité vient de mettre la dernière touche à la rénovation d'une partie des rues du Moutier, du Dr Pesqué et Achille Domart. Pour marquer la fin du chantier, une inauguration a eu lieu le samedi 11 décembre.

Comme le veut la tradition, le maire, Jack Ralite, a coupé deux rubans tricolores dont il a distribué des petits morceaux à l'assemblée. Sous un ciel maussade mais dans une ambiance de fête au village, le maire, plusieurs de ses adjoints et conseillers municipaux, suivis par la population et la calèche du Père Noël, ont fait le tour des trois rues rénovées avant de se retrouver autour d'une collation offerte sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

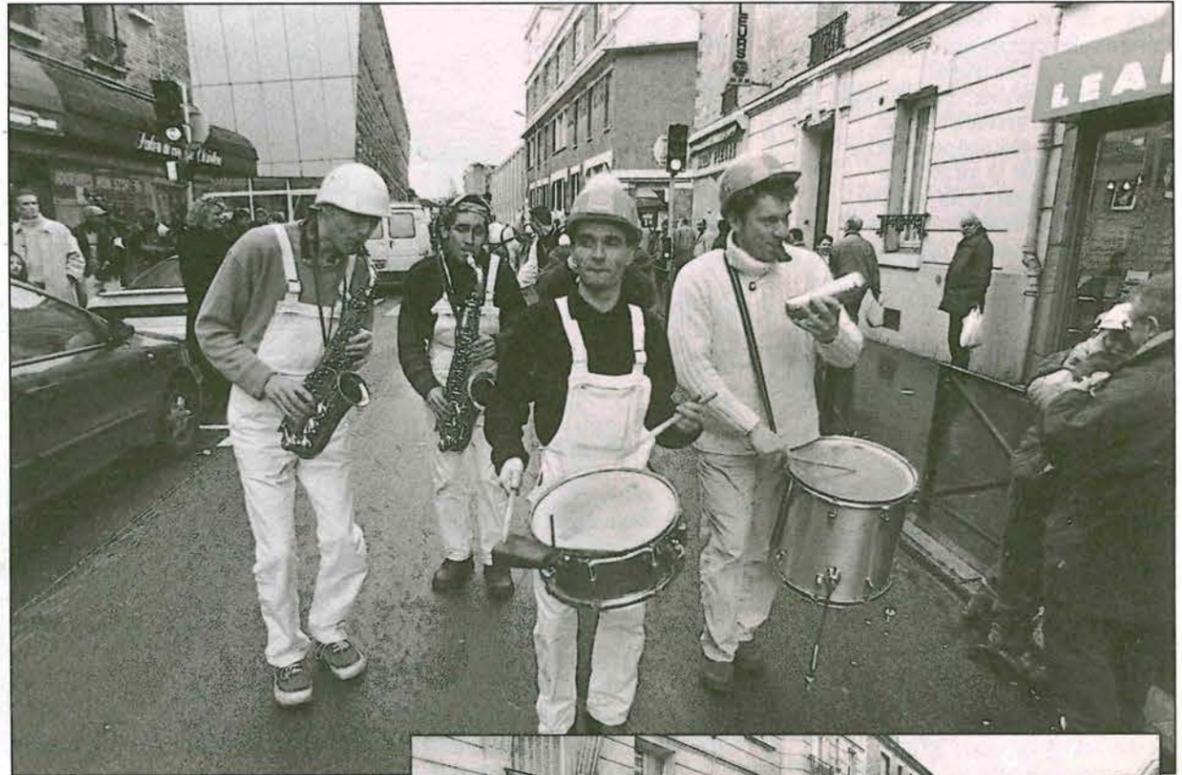
Au cours de cette petite cérémonie, certains habitants, satisfaits de ce qu'ils considèrent comme « la renaissance du quartier », ont émis ce vœu : « Que ces belles rues rénovées et ren-

dues aux piétons incitent davantage les propriétaires de chiens à ne pas laisser leurs animaux dégrader trottoirs et passages. » Un souci, ô combien partagé par de nombreux Albertivillariens et qui suscite, mois après mois, de nombreuses plaintes auprès des services municipaux.

D'autant, qu'au terme de quatre mois de travaux et d'un investissement de près de cinq millions de francs, les Albertivillariens bénéficient d'un centre-ville pittoresque que beaucoup de leurs voisins leur envient. Une situation géographique idéale et une politique de rénovation des quartiers anciens, en général, et du centre-ville, en particulier, lui ont permis de retrouver un charme d'antan.

Enfin, soutenue par de nombreux citoyens regroupés en association, la municipalité continue d'œuvrer pour lui ajouter la touche de modernité indispensable et qui lui fait actuellement défaut : le métro.

Maria Domingues



Après un passage par la rue du Moutier, le maire, Jack Ralite, la conseillère municipale, Marcelle Place, et une commerçante, Juliana Verreschi, coupaient le ruban d'inauguration de la rue du Dr Pesqué.



Le cortège a ensuite emprunté la rue Achille Domart, suivi par la fanfare, la calèche du Père Noël et le cracheur de feu.

INITIATIVES ● Pour les fêtes de fin d'année

Une place animée

Fanfare, jongleurs, cracheurs de feu, le Père Noël et son traîneau... ils étaient tous sur la place de la Mairie, le samedi 11 décembre, pour fêter l'arrivée des petits chalets. Installés jusqu'à Noël, autour de la fontaine, chacun affichait sa spécialité : charcuterie, foie gras, bijoux, artisanat antillais et mauricien, fleurs artificielles ou jouets en bois... Il y avait à voir et à manger dans ces maisonnettes en bois que la municipalité vient d'acquérir.

Un gentil Père Noël, une jolie calèche, un jongleur, un cracheur de feu, du chocolat chaud et des gâteaux ont régalé les nombreux enfants présents sur la place de l'Hôtel de Ville, le 11 décembre dernier.



Willy Vainqueur

Désormais fidélisée, la population s'était déplacée en famille, chacun cherchant la meilleure place pour ne rien perdre des animations proposées par l'entreprise Stellartistic. Tous ont pu admirer les illuminations et les décorations des rues et des façades de l'Hôtel de Ville, particulièrement réussies. Très appréciée, la calèche du Père Noël, tirée par deux chevaux, a fait le plein d'enfants attentifs aux recommandations de ce grand-père en habit rouge et barbe blanche. Des

foires aux cadeaux et aux jouets, aux stands de maquillage en passant par les clowns et les échassiers brésiliens, jusqu'au 24 décembre, les animations se sont succédé sur la place de la Mairie. Mises en place par le service municipal des affaires économiques et les commerçants du centre-ville, elles accompagnent les fêtes de fin d'année depuis maintenant trois ans à la grande satisfaction de la population. Témoin, le livre d'or qui a circulé dans les rangs et dont les pages débordent d'éloges, chaque année, pour les spectacles et les petits chalets de Noël.

L'espoir de les voir revenir a accompagné la fin de ces festivités plébiscitées par tous.

Maria Domingues

Depuis sa rénovation, la place se prête bien à la fête et à certaines initiatives comme l'installation des petits chalets de Noël.



Willy Vainqueur

● Opinions

Que pensez-vous des rues rénovées ?



NICOLE TANGUY, habitante du Landy

« C'est chic, c'est beau ! J'habite rue Heurtault, et l'impression qu'il ne s'y passe rien me désole. De nouvelles rues comme celles-ci réchauffent le cœur et procurent un changement agréable. Ce style ancien me rappelle de bons souvenirs. »



ROSE MAYE, habitante du centre-ville

« Il s'agit d'un changement formidable. Cependant, le manque de verdure persiste, aucun bac à fleurs n'a été aménagé, ni arbres non plus. Il faut avouer qu'un peu de vert nous manque dans ce coin. »



NORBERT MENDOCA, habitant de La Villette

« C'est esthétique et pratique, mais seulement pour les piétons. Pour la circulation, c'est beaucoup moins drôle. Les livraisons vont être difficiles vu le nombre de commerçants dans ces rues. De plus, le trottoir reste assez étroit, et donc à risques pour le flot d'enfants qui l'utilisent tous les jours. »



MARCEL DEVASSINE, habitant du Montfort

« C'est merveilleux ! Même si on habite au Montfort, on aura le plaisir d'admirer le centre en allant encore plus souvent au marché, par exemple ! Certes, se garer est de plus en plus difficile. Mais si c'est le prix à payer pour avoir de tels aménagements, alors on en redemande ! »

Propos recueillis par Carine May

Vite dit

Logement

● AIDE AUX COPROPRIÉTAIRES

L'association ABC (Aubervilliers, Bénévoles de la copropriété) organise, lundi 24 janvier à 18 h à la Bourse du travail, 13, rue Pasteur, une réunion d'information sur le thème « Comment récupérer les charges impayées ». Cette rencontre sera animée par des professionnels : avocats, syndic, représentant du tribunal d'instance. A noter qu'ABC tient une permanence tous les mardis de 18 h à 20 h à la Boutique du quartier centre-ville. Des permanences juridiques ont également lieu, sur rendez-vous, les 1^{ers} et 3^{es} mercredis de chaque mois. Précisions au 01.43.52.44.55 le mardi de 18 h à 20 h.

Elections

● CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OPHLM

Le 4 décembre, les locataires de l'OPHLM étaient invités à élire leurs représentants au sein du conseil d'administration. 7 268 personnes étaient inscrites à ce scrutin, le nombre de votants s'est élevé à 1 660 (23 % des inscrits), le nombre de suffrages exprimés à 1 521. Ont été élus : Claude Pommepuy (CNL, 53,85 % des exprimés), Evelyne Yonnet (Alliance des locataires, 24,06 % des exprimés) et Gabrielle Lecat (Locataires et citoyens d'Aubervilliers, 22,09 % des exprimés). A noter que le conseil d'administration de l'Office compte 15 membres : 5 désignés par la municipalité, 5 par le préfet, 1 par la CAF, 1 par les organismes départementaux collecteurs du 1 % patronal et 3 élus par les locataires.

Environnement

● PROTECTION DE LA NATURE

La ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Environnement 93 et le mouvement national de lutte pour l'environnement (Comité MNLE 93) viennent de signer une convention avec le conseil général en vue d'améliorer la protection de la nature. Le partenariat qui s'instaure entre le Département et les trois associations se traduira notamment par la création d'un observatoire de la biodiversité dans le Parc de La Courmeuve.

ACCUEIL • Ouverture d'un Village Hôtel sur la ZAC Demars

Deux étoiles à La Villette

Un établissement de la chaîne Village Hôtel s'est ouvert, le 2 janvier, à la porte de la Villette. Il compte 162 chambres, un parking souterrain et offre un service de petit déjeuner.

Il est le dernier-né de la chaîne Village Hôtel qui possède une trentaine d'établissements du même type, en France. Gris pour l'extérieur, bleu et blanc pour le hall, les couloirs et les chambres, le Village Hôtel de la ZAC Demars (lire p. 10-11) accueille ses premiers clients depuis le 2 janvier. Auparavant, le 15 décembre dernier, après une visite complète de l'immeuble, la commission de sécurité donnait son feu vert à son exploitation.

Télévision, climatisation et double vitrage

Les 162 chambres s'échelonnent sur 9 étages desservis par deux ascenseurs et un escalier de secours. Chaque chambre est climatisée et dotée de double vitrage, d'une télévision, d'une salle de bains équipée d'une douche, d'un WC et d'un lavabo. Afin de bien accueillir les personnes handicapées, cinq chambres, une cabine téléphonique et des accès adaptés ont été aménagés.

Enfin, un parking souterrain est à la disposition des résidents. L'entrée se fait par la rue Henri Barbusse, tan-



Photos : Marc Gaubert

dis que la sortie est prévue par la rue Solférino.

Pour accueillir et orienter les résidents, Valérie et Hervé Bonnaire, le couple de gérants, seront secondés par une assistante, deux veilleurs de nuit et une équipe d'une dizaine de personnes assurant l'entretien des lieux. « Nous travaillons pour Village Hôtel depuis 9 ans, explique Valérie. L'hôtel d'Aubervilliers est le quatrième établissement que nous prenons en charge. » Les époux Bonnaire et leur petite fille ont pris leur quartier sur place dans un appartement de fonction.

Aubermensuel leur souhaite la bienvenue, une bonne année et le plein succès de leur activité.

Maria Domingues



● VILLAGE HÔTEL
4, rue Emile Raynaud
Tél. : 01.48.11.10.30
Chambre à partir de 225 F

Des tarifs raisonnables pour des chambres tout confort. Le Village Hôtel contribue aussi à l'embellissement du quartier.

SOLIDARITÉ • Les gens d'Aubervilliers ont du cœur

Téléthon 99 : 34 000 F de dons

Après la balade des P'tits gars, qui ont roulé le mois dernier contre la mucoviscidose, les gens d'Auber ont pris la relève au travers du Téléthon 99.

Une fois de plus, sportifs et habitants se sont mobilisés, chacun à leur manière, pour recueillir des dons en faveur de la lutte contre les maladies génétiques en général, et les myopathies, en particulier. Ce samedi 4 décembre, protégés par deux tentes mises à disposition par la municipalité, Annick Kélébé et ses voisins des tours Firmin Gémier ont bravé le vent et le froid pour vendre tout ce que les habitants du quartier avaient acheté ou confectionné puis offert. « On a fait 50 % de plus que l'an passé puisqu'on a recueilli 10 400 F, s'est réjouie l'infatigable Annick, et puis, ce qui me fait chaud au cœur c'est de voir que des personnes qui se côtoyaient depuis près de 20 ans, sans se voir, se sont parlés. Certaines participaient au Téléthon pour la première fois. Pour moi, c'est une réussite totale ! »

Pas très loin, de l'autre côté du stade André Karman, les sections Tennis et Qwan Ki Do du Club municipal d'Aubervilliers (CMA) n'étaient pas en reste puisque les dons

ont franchi la barre des 22 000 F, à la grande satisfaction des bénévoles de ces deux disciplines sportives où l'on sait combien les muscles sont des outils précieux et indispensables.

Toute la journée, habitants et élus se sont succédé pour témoigner de leur soutien aux généreux organisateurs et aux malades. Auparavant, le 18 novembre, au cours de l'assemblée générale annuelle du CMA, une première collecte avait réuni

près de 13 000 de francs.

Parmi les personnalités présentes sur les différents lieux d'animations, on notait la participation de Mugette Jacquaint, députée de la Seine-Saint-Denis, de Jacques Salvator, conseiller régional et maire-adjoint à la santé, de Bernard Vincent, maire-adjoint chargé de la prévention et de la sécurité, et de Bernard Orantin, conseiller municipal.

Maria Domingues

Ce dernier Téléthon a démontré, si besoin était, combien les Albertivillariens ont du cœur. Ici, la mobilisation des habitants de Firmin Gémier.



Marc Gaubert

● Perturbation dans la distribution du courrier

Les 35 heures ne passent pas comme une lettre à la poste

Opposés au projet de la direction sur la réduction du temps de travail, les facteurs d'Aubervilliers étaient en grève du 7 au 14 décembre. Ils dénonçaient l'augmentation des cadences et l'absence de créations d'emplois.

Se lever un samedi sur deux à 5 heures du matin, c'est déjà pénible. Mais travailler tous les samedis devient infernal. Rassemblés dans le local syndical à la poste centrale, le personnel de la distribution crie sa colère. « On n'aura plus de vie de famille », s'indigne cette militante CGT. La moitié des facteurs d'Aubervilliers (une trentaine) a suivi le mouvement de grève lancé par les syndicats CGT, SUD, FO et CFDT pour protester contre l'application des 35 heures. Durant une semaine, ils ont lutté pour conserver leur samedi de repos. En vain, seule la surcharge de travail a été reconnue. Après négociations avec la direction, les grévistes ont obtenu une semaine de congé supplémentaire dans l'an-

née, mais seront en repos un lundi sur deux.

Une maigre compensation pour Stéphane Lagrive, délégué CGT : « En sept ans, le trafic courrier a augmenté de 25 % sur le département et il n'y a eu aucune embauche. On va passer notre retraite sur des béquilles. On a déjà le dos cassé. On n'a même plus le temps d'échanger trois mots avec les personnes âgées qui parfois ne parlent qu'à leur facteur ». Les syndicats réclamaient également la création d'emplois afin que la Poste continue sa mission de service public. Cette revendication est restée lettre morte. A quelques jours du vote à l'Assemblée nationale de la 2^e loi sur les 35 heures, les facteurs avaient demandé à Jack Ralite d'interpeller les ministres au Sénat sur la question des embauches.

Fin décembre, la distribution du courrier restait encore perturbée par la grève des salariés du centre de tri départemental de Bobigny.

Frédérique Pelletier

LOGEMENT • Réhabilitation de trois immeubles, rue de l'Union

Des travaux qui avancent

Les travaux de réhabilitation des tours situées 19, 21 et 23 rue de l'Union, programmés sur dix mois, sont bien avancés. Le maire, Jack Ralite, et une délégation du bureau municipal ont procédé, mardi 14 décembre, à un état des lieux.



Marc Gaubert

Le maire, Jack Ralite, entouré de Carmen Caron et Pierre Ringot, président de l'Office HLM, s'entretient avec un locataire qui a tenu à faire part de ses remarques sur la réhabilitation en cours.

Depuis début juillet, les bâtiments des 19, 21 et 23, rue de l'Union, regroupant près de 400 logements, font l'objet d'un vaste chantier de réhabilitation. Imperméabilisation des façades, isolation et étanchéité des terrasses, réfection des parties communes (halls d'entrée, paliers, ascenseurs...) sont quelques exemples des interventions programmées. A mi-parcours du chantier, le maire, Jack Ralite, accompagné de ses adjoints, Gérard Del-Monte, Carmen Caron et Pierre Ringot, par ailleurs président de l'Office HLM, ont visité les lieux, mardi 14 décembre.

Prendre en compte les remarques des locataires

Guidée par Joël Dru, ingénieur au sein des services techniques de l'OPHLM, la délégation municipale a pu constater l'avancée des travaux. L'occasion également de faire le point par rapport à un certain nombre de remarques formulées par les locataires. « Les menuiseries extérieures des tours ont été remplacées, la réfection des terrasses ainsi que le traitement des façades sont en cours, a précisé l'ingénieur. En ce qui concerne le ravalement, le défaut d'aspect que nous pouvons constater est dû à la mauvaise qualité d'origine des panneaux préfabriqués en pâte de verre.

Nous ne pouvons pas faire autrement car le cahier des charges ne prévoit pas un réagréage total mais uniquement une reprise des bétons éclatés et des pâtes de verre non éclatées. »

L'installation de nouveaux luminaires est prévue

A propos des appareillages lumineux, les responsables du chantier ont promis que les nouveaux luminaires, qui font défaut en ce moment, seront posés après la finition des peintures. Dans le même temps, les fils de téléphone et de télévision, qui ont dû être décrochés pour la pose des nouvelles menuiseries équipant les paliers et qui pendent dans les couloirs,

seront « mis sous goulotte plastique au niveau des nouvelles fenêtres PVC et recollés en cueillis de plafond pour les autres. »

Le coût de ces réalisations, et de bien d'autres dont il serait trop long ici de dresser la liste complète, s'élève à environ 29,3 millions de francs. 40 % sont subventionnés par la Direction départementale de l'équipement, la Région et la ville d'Aubervilliers. Les 60 % restants sont financés par un emprunt sur 15 ans dont le remboursement sera assuré via une augmentation des loyers au 1er mai 2000, date à laquelle devraient s'achever les travaux.

Isabelle Terrassier

CONTRAT DE VILLE • Discussions dans les comités de quartier

Des actions à engager

Depuis quelques années, on en entend beaucoup parler. La politique de la Ville a son ministère et ses programmes d'actions. Pour autant, les gens savent rarement de quoi il s'agit. Difficile de s'y retrouver dans le maquis des dispositifs mis en place. En fait, l'important à retenir est que tous ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers confrontés à des difficultés. Jus-

tement, en ce moment, Aubervilliers négocie avec l'Etat la reconduction de l'un de ces dispositifs sur son territoire : le contrat de ville. La commune est en train de lister un certain nombre d'actions qu'elle voudrait voir cofinancées. Un programme établi en fonction de quatre thèmes majeurs : l'amélioration du cadre de vie, le développement économique et l'accès à l'emploi, le renforcement du travail engagé dans les domaines édu-

catif, social, sanitaire et culturel, et le besoin d'une ville plus sûre.

Associer la population à l'élaboration de ce contrat ne peut qu'enrichir la réflexion de la municipalité. Depuis le mois dernier, le sujet est à l'ordre du jour des comités de quartier. Sept se sont déjà tenus. Restent ceux de Paul Bert, du centre-ville, de Firmin Gémier, de Sadi Carnot et de Gabriel Péri qui se dérouleront courant janvier. Aménagement des espaces extérieurs des tours du Pont Blanc, soutien aux parents en difficulté, très diverses, les idées d'actions évoquées par les habitants ne manquent pas.

Pour la période 94-99, le premier contrat de ville signé avait apporté 12 millions de francs de subventions. Un plus, certes modeste au regard des besoins, mais toujours bon à prendre. Cette enveloppe avait, par exemple, permis de réaliser l'aménagement des alentours de la cité Presles-Barbusse ou de lancer la structure Mosaïque à la Villette.

En tout état de cause, le prochain contrat devrait être plus conséquent. L'Etat s'y est engagé. Reste à attendre la fin du premier trimestre pour en connaître le montant exact.

Frédéric Medeiros



Catherine Minard, responsable du Contrat de ville, fait le tour des comités de quartier pour expliquer les enjeux et le programme de ce dispositif.

Vite dit

Services

● UN BRODEUR RETOUCHEUR

Retouches de vêtements, broderie européenne et africaine, confection de vêtements sur mesure... Voilà ce que propose M. Diagana dans sa nouvelle boutique. Accompagné par le réseau d'aide à la création d'entreprise mis en place sur la ville d'Aubervilliers, il s'est appuyé sur sa longue expérience de brodeur-retoucheur pour créer sa propre activité. Diagana retouches, 120 bis, av. Victor Hugo. Horaires d'ouverture : 9 h - 12 h et 13 h - 19 h. Tél. : 01.48.33.16.08

● UNE BOURSE DES VOLONTARIATS

Le service municipal de la vie associative anime une Bourse des volontariats destinée à mettre en relation les offres et les demandes de bénévolat. En effet, les associations recherchent souvent des personnes souhaitant participer à des activités telles que le soutien scolaire, l'accompagnement des malades, l'accueil des personnes en difficulté, l'assistance informatique, la comptabilité, etc. Si vos compétences et vos motivations y répondent, n'hésitez pas, faites-vous connaître. A la Boutique des associations, est affichée de manière permanente une liste de besoins à satisfaire. Le service de la Bourse des volontariats est à la disposition des associations albervillariennes pour les aider dans leurs recherches d'intervenants volontaires. Attention, en aucun cas il ne s'agit d'offres d'emplois. Boutique des associations 7, rue du Docteur Pesqué. Tél. : 01.48.39.51.03

Justice

● UNE CONdamnATION

Le tribunal correctionnel de Bobigny a récemment condamné pour dégradations volontaires du domaine public, 4 jeunes adultes qui s'en étaient pris aux bancs et végétaux du square Stalingrad. La Ville avait déposé plainte. Les auteurs des dégradations ont été condamnés chacun à 3 mois de prison avec sursis et à 3 000 F d'amende. Ils devront aussi conjointement verser 25.000 F à la commune au titre des dommages et intérêts.

● Prolongement de la ligne 12 du métro

La décision reportée en mars

Alors que la bataille en faveur du prolongement de la ligne 12 du métro semblait avoir toutes les chances d'aboutir, le report de vote du plan régional présenté le 2 décembre par Jean-Paul Huchon, président socialiste du conseil régional, dans le cadre du Contrat de plan 2000-2006, laisse planer le doute sur l'aboutissement de ce projet*.

Ce dernier avait pourtant obtenu le soutien de Jean-Paul Huchon, de Robert Clément, président du conseil général, et de Jean-Claude Gayssot, ministre des Transports.

Un accord de principe

Si la préparation du 12^e Contrat de plan fait apparaître un accord de principe sur le financement de cette opération, en tout cas pour une première phase estimée à 800 millions de francs (prolongement du métro jusqu'au Pont de Stains), il faudra en effet attendre le mois de mars pour en savoir davantage. C'est à cette date que devrait être dévoilé le Contrat de plan finalisé entre l'Etat et la Région.

Auparavant, affirme-t-on du côté du conseil régional, « il faudra que la droite qui a fait tomber le contrat de négociations en votant contre les propositions contenues dans le plan régional prenne ses responsabilités. »

Faire jouer l'article 49-3 ?

Si tel n'était pas le cas, Jean-Paul Huchon pourrait éventuellement faire jouer le « 49-3 », une disposition qui mettrait la droite dans l'obligation de présenter un autre budget au conseil régional. Un vote bloqué auquel il avait déjà fallu avoir recours en mars dernier.

Mais avant d'en arriver là, ce qui prolongerait d'autant plus les négociations avec l'Etat, les représentants des diverses instances ont bon espoir de parvenir d'ici mars prochain à un accord fixant enfin les grands projets pour les sept ans à venir.

Isabelle Terrassier

* J.-P. Huchon qui dispose d'une majorité relative (86 sièges pour la gauche plurielle PS-PC-Vers contre 84 pour la droite RPR-UDF-DL-Indépendants et 36 pour le FN et le Mouvement national) a été mis en minorité par la droite qui a voté contre ses propositions.

Vite dit

Solidarité**• LES RESTOS DU CŒUR**

Les Restaurants du cœur ont ouvert leurs portes, 41 bis, rue Anatole-France. Les distributions de denrées alimentaires ont lieu deux fois par semaine, de 9 h à 12 h, les lundis et mercredis pour les familles de une à trois personnes, les mardis et vendredis pour les familles de quatre personnes et plus. Pour bénéficier de ces produits, il est indispensable de s'inscrire au préalable les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9 h à 11 h.

L'inscription est, bien entendu, fonction des ressources : les personnes isolées doivent avoir un revenu mensuel inférieur ou égal à 2 800 F et un couple sans enfant à 3 400 F.

Les bénévoles sont les bienvenus, il suffit d'appeler le 01.55.81.19.70.

• CONTRE LA MALADIE D'ALZHEIMER

La municipalité a décidé de s'associer à la prochaine campagne d'information, « Les rendez-vous Alzheimer ». Elle aura lieu du 22 janvier au 5 février 2000. En plus des affiches et brochures mises à la disposition du public, une journée d'information sera organisée le jeudi 3 février de 9 h à 17 h à l'Hôtel de Ville. En soirée, de 19 h à 21 h, une conférence animée par de spécialistes de cette maladie se tiendra à la mairie à l'intention des professionnels et des particuliers concernés et/ou intéressés.

Initiative**• AU LYCÉE HENRI WALLON**

Deux jeunes filles, Sandrine Koffi, élève de seconde au lycée Henri Wallon, et Fardat Saïdi, élève de 4^e au collège Jean Moulin, toutes deux membres de l'Association d'amitié franco-allemande, travaillent actuellement sur le sort réservé aux noirs durant la période nazie. L'exposé qu'elles préparent sera présenté le 27 janvier 2000 à Cologne à l'occasion du 55^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. Le document qu'elles réaliseront dans ce cadre pourra être distribué dans les écoles ou les bibliothèques.

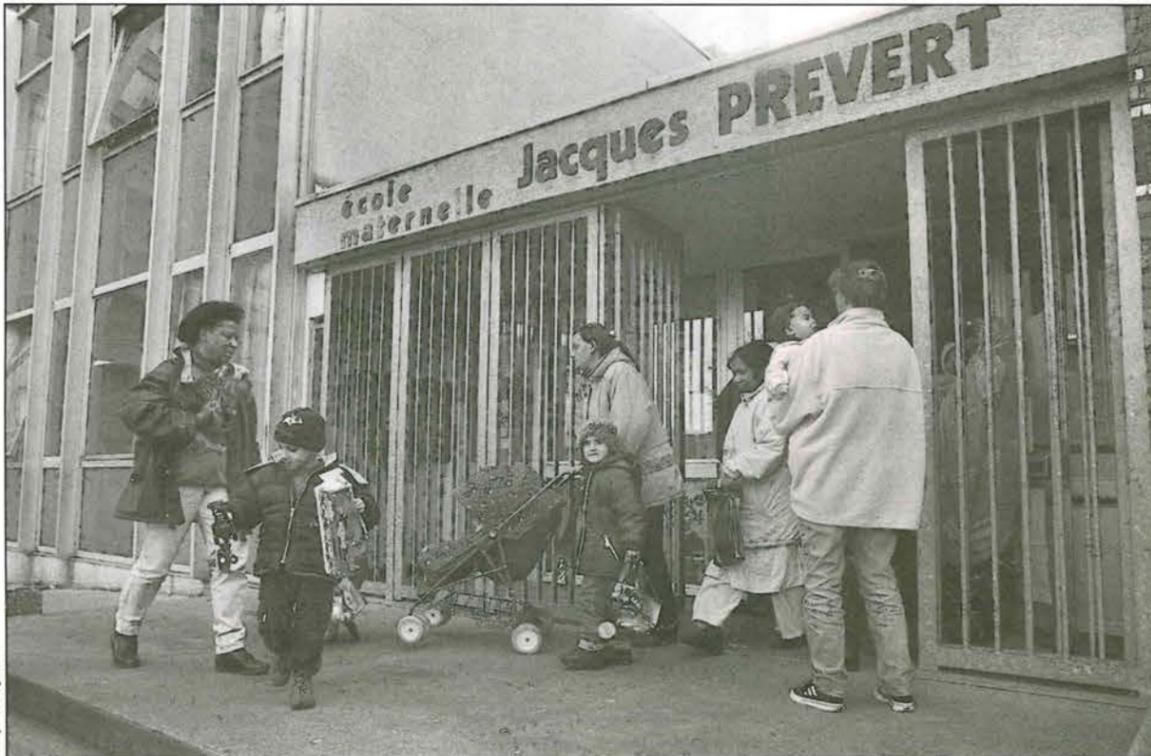
EDUCATION • Dans le quartier Villette

Où sont les parents d'élèves ?

Deux directrices de maternelle attirent l'attention sur le désengagement des parents d'élèves. Une défection qui menace l'avenir des enfants.

Marie-Noëlle Serreau, directrice de l'école maternelle Francine-Fromont, s'inquiète. « Une seule personne s'est présentée aux dernières élections de parents d'élèves, alors qu'il y a neuf sièges à pourvoir ». Le problème est identique à l'école maternelle Jacques Prévert. Les parents ne s'impliquent plus dans la vie de l'établissement scolaire de leurs enfants. « J'ai beaucoup de contact avec les parents, mais ils ne veulent plus prendre de responsabilités », précise Marie-Noëlle Serreau. Nous avons pourtant placardé des affiches en cinq langues sur les deux écoles avant les élections. Nous avons même organisé des réunions avec les parents, pendant lesquelles nous passions des cassettes vidéo expliquant, en plusieurs langues, le fonctionnement du système éducatif de la maternelle au collège. »

A terme, ces deux directrices crai-



La présence de parents d'élèves permet d'obtenir des moyens supplémentaires auprès de l'Inspection académique.

gnent la disparition totale des représentants de parents sur leur école. Or, leur rôle est primordial dans les conseils d'école où se décide le déroulement des programmes et des activités extérieures. De nombreux représentants de parents aideraient également ces directrices à obtenir des moyens supplémentaires auprès de l'Inspection académique.

Le classement, il y a un an, des

écoles et collèges du quartier en Réseau d'éducation prioritaire (REP) laisse entrevoir des améliorations pour l'an 2000, mais un fort pourcentage de représentants de parents auraient sûrement accéléré le processus. Les enseignants réclament, depuis des années, la présence sur le REP d'un psychologue, d'un rééducateur psycho-motricien, d'un rééducateur psycho-pédagogique, d'un

infirmier et d'un médecin scolaire. « Nous avons beaucoup d'enfants en grande difficulté et dans un état de santé précaire. Plus nous prendrons ces problèmes tôt, moins il y aura de blocage », souligne Marie-Noëlle Serreau. L'échec scolaire guette les enfants dès la maternelle et le soutien des parents est indispensable pour les sortir de l'impasse.

Frédérique Pelletier

Au Métafort**Internet à l'honneur**

L'association des Courtilières, Atlascontact, vient d'être primée au concours Artési 99 du conseil régional qui lui a attribué son grand prix. L'équipe qui anime cette association, hébergée par le Métafort, a créé un site Internet recelant près de 300 offres d'emploi et une somme d'infos très utiles aux demandeurs d'emploi et aux entreprises en quête de personnel. Le prix a été remis à Jean-Paul Tilly, directeur d'Atlascontact, le 21 décembre, en présence de Jean-Paul Huchon, président du conseil régional. Il était accompagné de son équipe, du sénateur-maire d'Aubervilliers, Jack Ralite, et des animateurs du Métafort.

D'autre part, un projet du Comité Sida 93, auquel est associé le Métafort, a été nommé lors de ce concours. Il s'agit d'une action expérimentale, menée par un psychologue, un psychiatre et un infirmier d'Avicenne, de Ville Evrard et du centre Henri Duchêne, en collaboration avec l'équipe du Métafort, qui permet aux personnes séropositives de se connecter sur Internet. Objectif : mieux vivre leur séropositivité en brisant leur solitude. Les résultats, après trois mois de fonctionnement, sont déjà encourageants. *Aubermensuel* reviendra prochainement sur ce sujet. **M. D.**

Métafort : <http://www.metafort.net>

COCHENNEC-ROBESPIERRE • Une tradition de quartier

Un déjeuner de fête

Avec les différents repas à thème qui ont ponctué l'année 1999, le succès de sa dernière brocante et l'importante réhabilitation qui commence, le quartier ne pouvait boucler l'année sans faire la fête.

Le 19 décembre, habitants, commerçants et élus du quartier se retrouvaient dans les nouveaux locaux de l'association La Part de l'Art pour y partager le verre de l'amitié. Cet apé-

ritif convivial, qui a rassemblé une cinquantaine de riverains, s'est poursuivi par un déjeuner à la boutique de quartier. Moyennant une participation de 30 F, les personnes qui s'étaient manifestées auprès de la coordonnatrice, Corinne Tabaali, ont pu déguster un savoureux repas confectionné par le charcutier de la rue Hélène Cochenne, monsieur Hervillard.

Ce déjeuner a été aussi l'occasion

de mieux se connaître et de faire le point sur les nombreux projets du quartier : la réhabilitation du 112 Cochenne, la ludothèque, la fin des travaux dans l'appartement mis à disposition par l'Office HLM pour que la Part de l'Art y anime ses ateliers, les travaux d'aménagement du carrefour voisin, etc.

Il y avait là des habitants de la résidence du Pont Blanc, des cités Hélène Cochenne, Alfred Jarry et au-delà, car pour faire la fête « il n'y a pas de frontière ». Retenue par d'autres obligations, Madeleine Cathalifaud, présidente du comité de quartier Robespierre-Cochenne, a trouvé le temps de venir saluer cette initiative.

Parmi les convives, Jacques Salvator, président du comité de quartier Gabriel Péri, et Évelyne Yonnet, vice-présidente du comité de quartier Robespierre-Cochenne, représentaient également la municipalité.

Maria Domingues



Le comité du quartier Robespierre-Cochenne a pris l'habitude de se retrouver autour d'une bonne table pour partager un moment de convivialité.

• Social**Un débat sur la CMU**

Une cinquantaine de personnes se sont réunies le 20 décembre à la mairie pour une soirée d'échanges et de travail sur la Couverture maladie universelle (CMU). Parmi eux, des médecins, des pharmaciens, des responsables de centres médicaux et sociaux conviés par les responsables du projet CMU de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du département. Mugette Jacquaint, députée, ardente défenseur de la loi, était aux côtés des élus de la ville : Jacques Salvator, maire adjoint à la Santé et conseiller régional, Madeleine Cathalifaud, maire adjoint à l'action sociale, la solidarité et la petite enfance, et Josette Dupuis, conseillère municipale déléguée et vice-présidente du Centre communal d'action sociale (CCAS). Jack Ralite a souligné la grande avancée sociale que constituait la loi (voir rubrique Mode d'emploi). Marc Schlusshelhubert, directeur de la circonscription du Raincy à la CPAM en a expliqué les principes. Le débat qui a suivi a permis d'aborder les modalités pratiques du dispositif. Il a aussi été l'occasion d'exprimer quelques inquiétudes face aux retards qui se sont produits dans la mise en place concrète du projet, alors que la loi doit entrer en vigueur au 1^{er} janvier. L'un des participants rappelait : « Il y a des hommes et des femmes derrière les dossiers. »

Bénédicte Philippe

EVENEMENT ● La mission RN 2000 s'installe à La Courneuve

Revue de presse

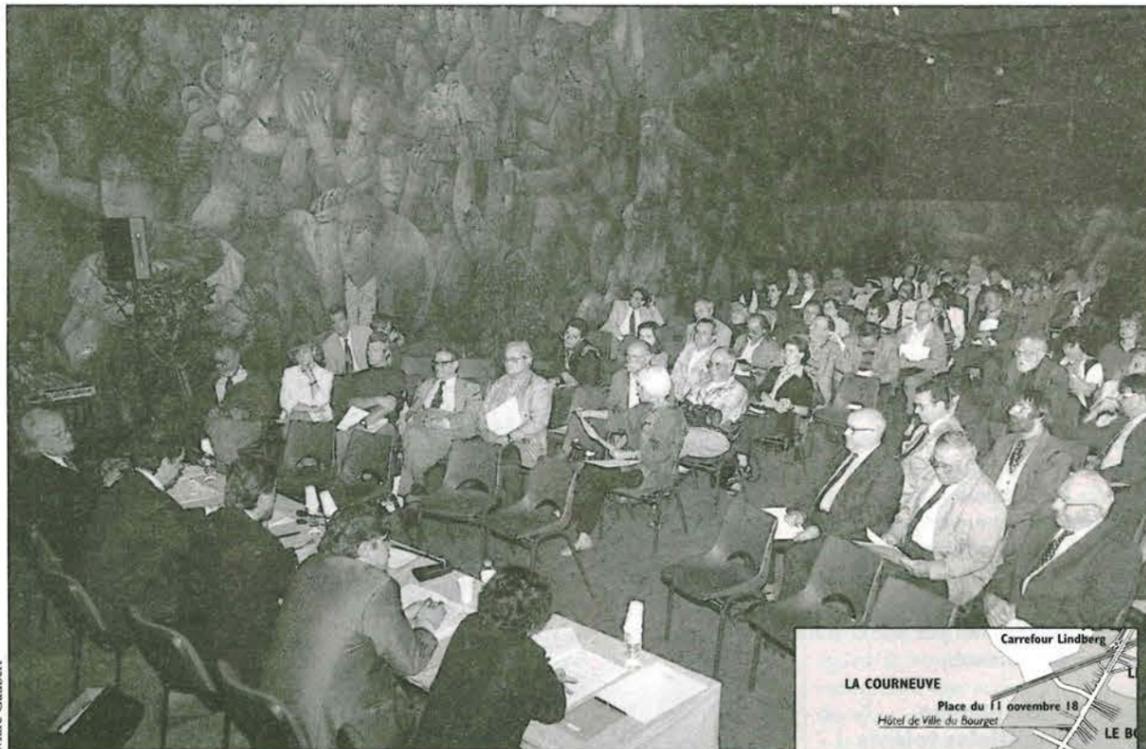
La RN 2000 a pignon sur rue



Aubervilliers
Le Blanc-Mesnil
Le Bourget
La Courneuve
Pantin

Cinq mois avant les festivités, la mobilisation bat son plein parmi les associations, les artistes et les services municipaux des cinq villes engagées dans l'opération. La mission RN 2000 a élu domicile à mi-parcours de la manifestation qui s'étendra, le dimanche 28 mai prochain, sur les sept kilomètres de la RN 2 entre La Villette et Le Blanc Mesnil. Elle ouvre, à compter du 15 janvier, un centre d'information, d'accueil et de coordination, à la Maison Guy Moquet de La Courneuve, qui se trouve précisément à égale distance de la Cité des Sciences et du Musée de l'Air. Tout un chacun pourra s'y tenir informé de l'avancée des préparatifs, y présenter son projet ou rencontrer l'équipe de Sans arrêt, sans limites qui s'est vu confier la maîtrise d'œuvre de la manifestation. Ces spécialistes de l'événementiel sur mesure rejoindront courant janvier la mission dans ses meubles.

Chaque ville a détaché de son personnel un animateur chargé d'assurer une permanence logistique, opérationnelle et humaine, sous la houlette de Carlos Semedo, qui se partagera désormais entre ses responsabilités à la direction de la vie associative d'Aubervilliers et la coordination de la manifestation pour les cinq villes. A ce titre, il reste évidemment à l'écoute de toute suggestion susceptible d'enri-

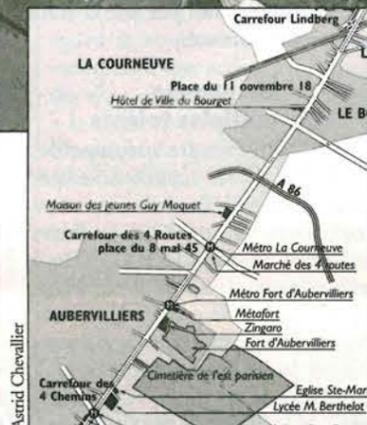


Announced lors de la conférence de presse de juin dernier (photo), la mission RN 2000 s'installe à la Maison Guy Moquet, à La Courneuve.

chir l'événement. En avril, le programme définitif des festivités sera publié. La diversité et la qualité des propositions déjà reçues jusqu'ici témoignent, si besoin est, que l'appropriation de la RN 2 par sa population est bel et bien en marche.

Manuel Blanc

MISSION RN 2000
Ouverture : les 15 et 16 janvier 2000
Maison Guy Moquet
119, avenue Paul Vaillant Couturier.
La Courneuve
Métro : La Courneuve 8 Mai 1945
Tél. : 01.48.36.24.07



Dans votre courrier

Les impôts locaux

NOUS AVONS ÉTÉ SURPRIS du montant de nos impôts locaux : 3 293 F. En effet, nous habitons dans une résidence des HLM et payons déjà des impôts sur la facture détaillée du loyer tous les mois. Pouvez-vous m'expliquer sur quoi sont basés les impôts locaux à Aubervilliers ?

M. Rudy M...
square des Roses

En réponse à ce courrier, Gérard Del-Monte, maire-adjoint aux Finances, écrit : « Les impôts locaux à Aubervilliers, comme dans toutes les villes de France, sont calculés par les services fiscaux de l'Etat sur la base du Code général des impôts, de la Loi des Finances votée par le Parlement chaque année à l'automne et des taux votés par chaque collectivité (commune, Département, Région).

Plusieurs facteurs sont en relation qui déterminent le montant de votre imposition à la taxe d'habitation :

1°) la valeur locative de votre logement qui est déterminée non pas par la commune mais par les services du cadastre de l'Etat. Cette valeur, établie sur une base de 1970, révisée en 1980, est revalorisée, dans le cadre de la Loi des Finances votée par le Parlement, chaque année. Il arrive fréquemment que cette valeur locative soit aussi réévaluée lors d'un changement de propriétaire ou de locataire si le logement concerné dispose de nouveaux éléments de confort. Pour en savoir plus sur le calcul de cette valeur locative, il faut vous rapprocher,

soit de votre bailleur, soit des services du cadastre départemental à Noisy-le-Sec. Nous n'avons pas ces informations détaillées en mairie.

2°) sur cette valeur locative sont appliqués des abattements votés par la commune en fonction de la situation familiale respective de chaque contribuable. Votre situation est vraisemblablement différente de celle des autres locataires.

3°) enfin, entre la détermination de votre cotisation, et dans une certaine mesure, votre niveau d'imposition sur le revenu, celui-ci étant lié avant le point 2 puisqu'il est fonction de votre situation familiale. Je suis conscient que ces explications sont peu éclairantes de votre situation particulière au regard de votre cotisation de taxe d'habitation mais elles sont à l'origine de la différence constatée (sauf erreur manifeste de la part des services du cadastre ou des services fiscaux). Comparer une cotisation à une autre n'a de sens que si toutes les conditions du calcul sont strictement identiques. Et sur celles-ci, le conseil municipal n'intervient pas puisqu'il ne vote que le taux applicable à ces conditions (qui donc lui échappent).

Concernant le taux de la taxe d'habitation, il a progressé de 7,45 % de 1990 à 1998 alors que dans le même temps l'indice des prix augmentait de 17,16 %. Cela veut dire que dans l'absolu la taxe d'habitation à Aubervilliers a baissé d'autant. Quant aux "acomptes d'impôts et taxes" facturés par votre bailleur, il s'agit certainement d'une quote-part sur le foncier bâti et de la taxe sur l'enlèvement des ordures. Les payant en tant que propriétaire, il est fondé, en droit, à

vous les refacturer. Il vous appartient de vous rapprocher de votre bailleur pour obtenir des explications sur les raisons et la nature de ces "acomptes" ».

Rétro photos

PERMETTEZ-MOI D'APPORTER une sévère critique sur un « oubli » impardonnable que vous avez fait dans la rétrospective photo de décembre. Je vous rappelle que Emile Dubois fut maire de notre ville durant de nombreuses années. Malgré mes recherches dans cette bonne rétrospective, il n'est pas fait mention de cette figure estimée et populaire parmi les Albertivilliers. Par contre, on y signale que Laval fut maire d'Aubervilliers de 1923 à 1940. Il eut été opportun d'y ajouter qu'il fut condamné à mort à la Libération pour collaboration avec l'occupant. Nombreux sont de nos jours ceux qui ignorent qui fut Laval. Il est bon de le rappeler, c'est aussi l'opinion d'anciens d'Aubervilliers, également choqués de cette lacune. Salut et fraternité (quand même).

Roland R...

J'AI BEAUCOUP APPRÉCIÉ L'ALBUM photo sur Aubervilliers que vous avez publié le mois dernier. C'est une très bonne idée. Il y a certainement des oublis, mais toutes ces photos m'ont remis en mémoire des hommes, des événements et je dirai aussi des valeurs qui font le capital d'Aubervilliers. J'ai noté que l'on n'avait pas gommé les pages sombres (Laval) de cette histoire.

(...) Finalement ce document pourrait très utilement servir aux enseignants dans leur travail. De plus les photos sont belles. Merci encore.

Jeannine P...
rue de la Motte

Rectificatif

JE TIENS À APPORTER UN RECTIFICATIF à l'article intitulé « Le Landy sous tension » paru dans le journal de novembre 1999.

En effet, j'ai été choquée des propos que l'on me fait tenir et du ton négatif général de l'article. Je tiens à préciser que cette impression est partagée par une partie de la population qui n'a pas hésité à m'en faire part. Pour en revenir aux propos qui me sont attribués : « Au point où nous en sommes, seule la police pouvait encore quelque chose ». Cette phrase est complètement sortie de son contexte et ne correspond pas à mes dires.

Tout d'abord ne retenir que cela c'est nier tout le travail quotidien effectué en collaboration avec les habitants, les partenaires de quartier, le collège, etc. autour de la jeunesse mais aussi pour toute la population habitant le quartier.

D'autre part, ce que j'ai dit lors de l'interview c'est justement que seul un travail en collaboration avec tous les partenaires, les habitants et aussi la police et la justice pourra permettre d'améliorer la situation actuelle.

Véronique Yarza
Coordonnatrice de quartier
Landy-Marcreux-Pressensé

Couverture médicale. « Alors que la couverture médicale universelle (CMU) s'apprête à entrer en vigueur, Aubervilliers a déjà mis sur pied un dispositif destiné à accompagner cette mesure ou à pallier ses carences. (*Le Parisien*, 20 décembre). A la CMU, qui a pour objectif d'étendre et d'améliorer la couverture sociale en permettant une affiliation à la Sécurité sociale et une mutuelle gratuites pour les plus démunis, viendra s'ajouter un "post-CMU" (...) La ville d'Aubervilliers propose ainsi des journées d'information et de réinsertion dans le circuit de la santé ainsi que des aides financières. »

Musique. A l'occasion d'un concert de Simon Fisher Turner à l'espace Renaudie, *Libération* (14 décembre) salue la qualité des Séances d'écoute du Métafort qui « envisagent le son comme matériau et ont réussi en moins de trois mois à s'imposer comme le rendez-vous des recherches musicales actuelles. (...) Metteur en scène de sons, conteur d'histoire musicale, Simon Fisher Turner a composé aussi bien pour le cinéma que pour la danse et vidéo expérimentale. »



Création artistique. « Sur une colline d'Aubervilliers, Rachid Khimoune, M. Eve Ruggieri, sculpte son message de paix pour l'an 2 000 », dévoile *Madame Figaro* (18 décembre). « Vingt et une statues d'enfants de 2,20 m de haut, de toutes races et religions se donnant la main (...). En septembre, ces petits géants de bronze s'installeront du côté de Bercy tandis que la Passerelle des Arts accueillera leurs doubles. Chacun repartira ensuite vers l'une des 21 villes du monde dont il porte la trace. »

Saturnisme. « Des logements contaminés par le plomb vont faire l'objet de travaux d'urgence », annonce *Le Parisien* du 13 décembre. Sept logements dans des immeubles points noirs sont concernés : 19, rue Hémet, 8, quai Adrien-Agnès, 59, rue Heurtault et 15, avenue du Colonel Fabien. (...) C'est l'Etat qui va se substituer aux propriétaires défaillants pour effectuer les travaux. Les locataires concernés seront hébergés temporairement dans un hôtel de la ville avant de retrouver leur appartement. »

Grand projet de ville. Aubervilliers figure parmi les 50 sites sélectionnés pour les grands projets de ville, lit-on dans *Libération* (14 décembre). « Pendant six ans, ces 50 sites vont se partager 6 milliards de francs afin de se transformer en profondeur. (...) Ces projets de ville remplaceront les 14 grands projets urbains (GPU) lancés en 1993 par Eric Raoult. »

● Vous avez une remarque, un avis, une proposition...
Ecrivez à *Aubermensuel*
7, rue Achille Domart.
93300 Aubervilliers
Tél. : 01.48.39.51.93

CASCADEUR-ACROBATE • Cyril Raffaelli, champion du Monde de Kung Fu

« Il y a peu de rôles en France pour les acteurs-cascadeurs »

Sportif exceptionnel, Cyril Raffaelli est un cascadeur très sollicité par le cinéma et la télévision. Il tourne actuellement dans *Taxi 2*. Portrait.

Né sous le signe des cascadeurs, ascendant champion, Cyril Raffaelli, 24 ans, affiche une filmographie et un CV bien garnis. Dans *Double Team*, il double Jean-Claude Vandame, dans *L'homme au masque de fer*, il côtoie Leonardo Di Caprio, puis il enchaîne avec *Les Visiteurs 2*, *Ronin*, *Astérix et Obélix*, *Jeanne d'Arc*, pour ne citer que ceux-là.

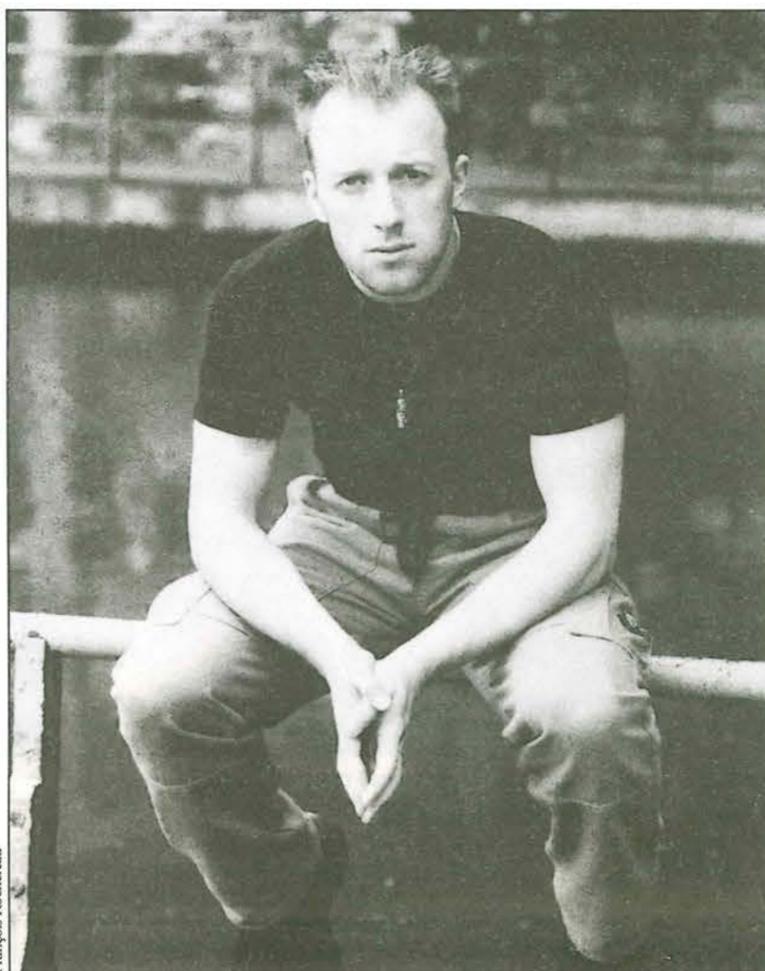
Albertivillarien d'adoption, ce comédien cascadeur, natif de Château Chinon, a élu domicile avenue de la République pour se rapprocher de l'école du cirque d'Annie Fratellini. « Je suis souvent en tournage, mais j'ai le sentiment que c'est une ville qui bouge. En tous cas, je m'y plais bien et ma compagne aussi. » S'il est difficile au spectateur de reconnaître Cyril sous les costumes de soldat, mercenaire et guerrier en tous genres, dans *Taxi 2*, il a décroché un rôle de prof

de karaté où il fait une démonstration de ses multiples talents, à visage découvert.

Acrobate, adepte de plusieurs arts martiaux, Cyril a de la suite dans les idées. Il a six ans quand il se passionne pour la série télévisée *Sanku-Kai* où il détaille et imite les figures complexes et rapides. Entretemps, ses frères, Marc et Bruno, l'initient, l'un au Nunchaku, une arme composée de deux bâtons reliée par une chaîne, l'autre au full contact.

Un homme aux multiples talents

Fort d'une énergie inépuisable, l'insatiable Cyril accumule expériences et savoirs. Il a suivi les cours particuliers de comédie de Pétra Vaillant et ceux de Jack Garfein à l'Acteur-Studio. De plus, il est détenteur des brevets de parachutiste et de plongée, des permis bateau, moto et



François Rochereau

Cyril, 24 ans, a tourné dans 18 longs métrages, joué dans *Starmania*, et participé à 27 plateaux télé. Il lui reste à relever un dernier défi : devenir un acteur à part entière.

voiture, créateur d'une technique de cascade corporelle très personnelle, pratiquant la natation, le plongeon, l'athlétisme, il se spécialise dans les acrobaties au sol selon une méthode italienne. Cela lui permettra d'intégrer le monde du spectacle dans toute sa diversité. Il participe à la comédie musicale *Starmania* de 1993 à 1997, part en tournée avec les cirques Fratellini, Zavatta et Bouglione, apparaît sur les plateaux télé des *Enfants de la télé*, des *Années tubes*, de *Sacrée soirée* et autre *Super nana*... Puis il enchaîne les superproductions cinématographiques.

Mais Cyril a une ambition qui lui grignote l'esprit : « Devenir un acteur à part entière. Obtenir des vrais rôles où je pourrais m'exprimer en tant que comédien tout en mettant en scène mes capacités physiques, sans trucs ni doublage. »

Maria Domingues

SOCIÉTÉ • Dix ans après la guerre du Golfe

Le combat d'une mère

Paulette Morvan se bat depuis quatre ans pour que son fils, vétérans de la guerre du Golfe, soit reconnu dans ses droits.

Le 17 janvier 1991, une coalition militaire internationale partait reconquérir le Koweït annexé par Saddam Hussein, dans une guerre pour le droit... et le pétrole. Légionnaire au 3^e REI, Yannick Morvan est en première ligne. Mais à Aubervilliers, Paulette, sa mère, manifeste contre l'embarquement annoncé. Pacifiste, elle tremble pour son fils. « A son retour, je l'ai trouvé changé, explique-t-elle. Lui, si rieur, était devenu taciturne, puis anxieux, instable. Il s'est mis à présenter des troubles neurologiques ».

En 1993, un drame familial entraîne une brusque détérioration de son état de santé. Retourné à la vie civile en 1995, son existence se partage, depuis, entre des hospitalisations, plusieurs tentatives de suicide et un suivi psychiatrique au centre Henri Duchêne.

Paulette Morvan accuse la guerre du Golfe d'être responsable des malheurs de son fils. Elle s'appuie sur un certificat médical établi en juin 1995 par un psychiatre des armées. Il y est fait état de « troubles anxieux et dépressifs évoluant dans un contexte



Marc Gaubert

de psycho-syndrome traumatique de guerre, suite à des événements survenus en opérations en 1990-1991 ». Ce sentiment est renforcé par les récits rapportés du front. « Yannick m'a parlé de cachets mystérieux qu'on leur faisait avaler, de piqûres dans la cuisse contre les gaz toxiques et aussi d'amphétamines pour augmenter l'agressivité et lutter contre le sommeil. Ces produits ont détraqué son système nerveux ».

D'après une étude indépendante conduite en Grande Bretagne, de nombreux vétérans du Golfe souffriraient en effet de troubles neurologiques analogues. Mais en France, le

ministère de la Défense, qui réfute tout lien de cause à effet, refuse de verser une pension de guerre que lui réclame madame Morvan.

Sollicitée par la députée Muguette Jacquaint, le ministère de la Santé étudie son dossier. L'ancien légionnaire est reconnu comme étant handicapé à près de 80 %. Il survit avec 3 600 F mensuel. « Je veux que mon fils soit reconnu dans ses droits après s'être battu pour son pays ». Elle y met un point d'honneur, même si cette réparation ne rendra pas à son fils la santé qu'il a perdue dans les sables.

Frédéric Lombard

● Insolite

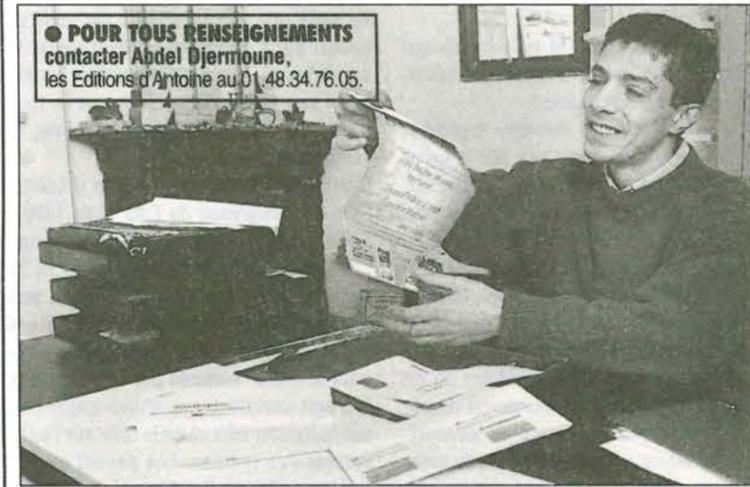
Il invente des enveloppes faciles à ouvrir

Vous croyez tout savoir sur l'enveloppe papier ? Un inventeur albertivillarien va peut-être vous démontrer le contraire. Partant du constat que dépouiller le courrier nécessite du temps, Abdel a décidé de se creuser la tête pour trouver un système faisant gagner de précieuses minutes. C'est ainsi qu'est née la « conexam », une enveloppe nouvelle génération disponible en plusieurs dimensions, unie ou à motif. Le principe est simple : il suffit, pour ouvrir l'enveloppe, de tirer en même temps et d'un coup sec sur deux extrémités prédécoupées contournant la zone d'affranchissement. Sur le haut, une bande fixe servant également de fermeture retient la lettre qui se trouve à l'intérieur. Celle-ci se déplie alors à la ver-

ticale. Cette invention, dont Abdel a déposé le brevet à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) au nom de sa société les Editions d'Antoine, pourrait bien créer une petite révolution dans les services commerciaux et administratifs des entreprises. Adieu les coupe-papier ou autres bouchons de stylo souvent utilisés pour ouvrir le courrier... Le petit génie, qui n'en est pas à son coup d'essai (il a déjà conçu par exemple des pochettes de CD), devrait prochainement concrétiser des accords avec des sociétés de grande consommation et commencer dès ce mois-ci à commercialiser son nouveau produit. Celui qui s'imposera pourquoi pas comme la future enveloppe du mailing...

Isabelle Terrasier

● POUR TOUS RENSEIGNEMENTS contacter Abdel Djerrjone, les Editions d'Antoine au 01.48.34.76.05.



MONDIALISATION ● Dictature des marchés ou contrôle citoyen

L'avenir est passé par Seattle

En tant que sénateur, Jack Ralite a fait partie des 17 Parlementaires français de la délégation à Seattle, ville de l'Ouest des Etats-Unis où se négociait la donne des échanges internationaux, dans le cadre de l'Organisation mondiale du Commerce. Aubermensuel a voulu en savoir plus.



Jack Ralite en compagnie d'une partie de la délégation de parlementaires français et le ministre du Commerce, François Huwart.

Ce qui a d'abord été remis en question, c'est l'idée, comme disent certains, que « le marché est naturel comme la marée ». La conviction que l'on ne peut réduire à une simple question de commerce, l'agriculture comme la culture avec toutes leurs conséquences humaines, est devenue de l'argent a bel et bien été grignoté par ce nouvel espace public international dans lequel la nature et l'humanité sont compliquées.

● L'invitation de parlementaires de tous les pays à ces négociations semble s'inscrire dans ce mouvement. Quel « plus » ont-ils apporté ?

Le gouvernement français considère ne plus pouvoir assumer seul le rôle de négociateur pour des accords aux implications sociales et humaines sans précédent. Du coup, le Parlement ne pourra plus être regardé comme une simple chambre d'enregistrement. Des parlementaires de tous pays se sont rencontrés, ébauchant un inter-parlementarisme international.

Certains de ces élus, dont j'étais, ont assuré le lien et souvent la confrontation entre la négociation officielle et l'espace public élargi qui s'est manifesté avec force dans la ville de Boeing et de Microsoft. Les ouvriers américains, les agriculteurs européens notamment français, les ONG, les syndicalistes, les militants culturels ont contribué, dans la rue et dans les débats auxquels j'ai participé, à porter les contradictions au cœur des discussions officielles.

● Vous défendez l'idée que la « culture » n'est pas une marchandise, qu'il faut protéger les œuvres contre le marché. Mais ne peut-on considérer qu'il pourrait y avoir d'autres exceptions à la règle ?

Après Seattle, il est devenu clair que l'exception culturelle n'est pas une simple affaire de protection. On est passé de « la culture n'est pas une savonnette » à « le monde n'est pas une marchandise ». La culture a ouvert la brèche. L'agriculture, en se considérant à juste titre comme élément du paysage et de l'environnement, a tiré dans le même sens.

● Le bilan semble plus ambigu en matière de critères sociaux...

En effet, l'ambition magnifique de voir adopter par les pays les moins avancés des normes que les peuples d'Europe ont mis un siècle et demi à conquérir n'a pas abouti. Beaucoup de ces pays n'ont pas les moyens de ces normes. La volonté américaine de sanctionner les contrevenants à ces règles, plutôt que d'apporter un soutien à leur mise en place réelle, n'a pas été pour rien dans le fait que cette grande question ne soit pas encore acquise.

● On a pu dire que le 21^e siècle était né à Seattle. Qu'en pensez-vous ?

D'un certain point de vue, c'est vrai. Nous sommes désormais appelés à un travail sans précédent pour penser une régulation à l'aune humaine, la seule qui vaille. Le plus grand des objectifs, pour la société civile planétaire, est de s'organiser et de penser l'alternative.

La prétention de faire régner le marché sans rivage a pour la première fois été mise en échec à Seattle. Si un nouveau travail est fait avec le Sud, si les manifestants de Seattle ne pratiquent pas le repliement identitaire, alors le nouveau siècle sera vraiment nouveau, et Aubervilliers en connaîtra des retombées heureuses.

Propos recueillis par Claude Dupont

Ce que j'en pense

Meilleurs vœux

● Par Jack Ralite, sénateur-maire d'Aubervilliers



CETTE PÉRIODE DE FÊTE est un moment propice pour que famille et amis se retrouvent entre eux. C'est souvent

vers les enfants que tous les regards se tournent en espérant, et il en est à chaque génération ainsi, que leur vie sera plus belle que celle que nous avons vécue.

Depuis quelques décennies, le chômage a mis un coup d'arrêt à cette logique du progrès continu et les parents, les grands-parents de s'interroger à juste titre sur ce que sera l'avenir des enfants et des petits-enfants.

Il en est de même pour la commune. Elle a besoin pour se développer harmonieusement de décisions quotidiennes, de choix qui touchent à l'entourage immédiat de la vie de chacun : état des immeubles dans lesquels on vit, propriété, sécurité, environnement de qualité. Mais elle a aussi besoin de socles solides pour pouvoir poursuivre un développement à long terme et assurer son avenir. A cet égard je voudrais prendre quatre exemples d'une action à long terme des élus, qui mérite d'être soulignée à la veille de cette nouvelle année, et qui sont bons pour l'avenir d'Aubervilliers.

Tout d'abord le Grand Projet Urbain (GPU), signé entre Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis et l'Etat qui nous a permis d'avoir ensemble 7,5 millions de francs par an depuis 5 ans, va être modifié. Appelé désormais Grand Projet de Ville (GPV), il va être reconduit pour les cinq années à venir à raison de 20 millions de francs par an. Il s'agit là d'un « en plus » conséquent nous permettant de mener à bien des projets que nous n'aurions pas pu financer.

Dans le même temps, les négociations entamées avec la Caisse de garantie du logement social (CGLS) depuis plus d'un an vont aboutir au début de l'année 2000. L'accord qui va être signé devrait se traduire par un apport de 60 millions de francs de l'Etat pour 5 ans à l'OPHLM, la commune faisant de même, l'Office aussi. Ainsi, nous allons pouvoir poursuivre les rénovations des cités de l'OPHLM dans de meilleures conditions, en démarrer de nouvelles et surtout améliorer l'entretien général du parc HLM.

D'autre part, la totalité d'Aubervilliers a été retenue pour percevoir une partie des Fonds structurels

européens destinés à financer des opérations de rénovation et de développement urbain de grande importance. La région parisienne, et particulièrement la banlieue, était jusqu'à ce jour exclue de ces fonds structurels.

Enfin, lors du débat sur la loi contre l'exclusion, nous avons beaucoup participé à son élaboration à Aubervilliers et présenté des amendements notamment sur la question de la lutte contre le saturnisme. J'ai défendu ces amendements au Sénat, une partie a été retenue. Il faut s'en féliciter puisque, cette semaine, pour la première fois en France et en application de cette loi, le préfet s'est substitué, pour les travaux, aux propriétaires qui laissaient vivre des familles dans des appartements où la présence massive de plomb dans les vieilles peintures intoxiquait à petit feu les enfants. Cette opération concerne dans un premier temps cinq logements et les dix-sept enfants qui y habitent en famille.

Voilà quelques nouvelles en cette fin d'année, en ce début d'une autre année, quelques bonnes nouvelles pour Aubervilliers.

Il y a bien sûr un lien fort entre les préoccupations quant à l'avenir de nos enfants et ce qui est mis en œuvre par la municipalité pour améliorer le quotidien et garantir l'avenir. Comment en effet ne pas avoir en permanence l'obsession de ce que nous laisserons aux générations futures. Quelle ville, quel pays, quelle planète ?

C'est un problème local mais surtout national et encore plus international.

Or, sur ce dernier plan, l'année qui finit et l'année qui commence ont un nouvel atout. Du 30 novembre au 3 décembre, à Seattle aux USA, où siègent ces géants de la fortune que sont Boeing et Microsoft, 135 pays se sont réunis pour « libéraliser » le monde et n'y sont pas parvenus.

En effet - j'y étais comme parlementaire français - dans la ville même s'est produit un événement majeur. Face à la République mercantile universelle foulant aux pieds les droits des hommes et des femmes au nom du profit, s'est ébauchée une République démocratique universelle refusant que l'argent marchandise tout, y compris les êtres humains.

C'est un événement considérable, jamais vu, que j'ai vécu et qui prouve que rien n'est fatalement fatal.

L'année 2000 s'ouvre sous ce signe d'espérance et Aubervilliers est directement concernée.

Dernière minute

Une tempête mémorable

Aubervilliers n'a pas été épargné par la tempête du dimanche 26 décembre.

S'il n'y a pas eu à déplorer de blessés graves, les dégâts ont été nombreux dans la ville : plusieurs arbres déracinés (comme ci-contre square Stalingrad), enseignes, toitures et antennes arrachées...

Ces intempéries ont mobilisé les services municipaux et élus présents qui ont effectué un recensement minutieux des urgences à entreprendre, notamment dans les équipements publics.

Dans un courrier distribué à toute la population dès le lendemain, le maire Jack Ralite informait la population que tout serait mis en œuvre afin d'assurer la rentrée scolaire dans les meilleures conditions possibles.



Willy Vanquaque

Image de Noël

Le 23 décembre, grande fête, remise de cadeaux et bal du Secours populaire à l'espace Rencontres.



Marc Gauthier



● AMÉNAGEMENT URBAIN

Le contexte économique s'améliore, les investisseurs s'engagent à nouveau, le contenu de plusieurs ZAC a été réorienté, des programmes ont été abandonnés. Ces raisons expliquent le nouveau décollage des ZAC à Aubervilliers. Logements, locaux d'activités, équipements publics, l'année 2000 confirmera la poursuite et l'achèvement de nombreuses réalisations.

Dossier réalisé par Frédéric Lombard, Maria Domingues, et Frédéric Medeiros.
Photos : Marc Gaubert et Willy Vainqueur.

● Fort d'Aubervilliers

Des logements, des commerces, un hôtel...

Face au Fort d'Aubervilliers, la ZAC Emile Dubois située en entrée de ville aborde l'avant dernier volet du programme de revitalisation mené dans le quartier depuis treize ans. D'ici 2002 seront construits sur cette ZAC multisites

69 logements en accession à la propriété. Une première tranche de 45 logements démarrera d'ici le printemps 2000. 300 m² seront consacrés aux activités de commerce. Livraison prévue 14 mois après. Un hôtel deux étoiles de 80 chambres, un foyer étudiant de 200 chambres, une résidence pour personnes âgées, un petit établissement médical sur l'avenue Jean-Jaurès, un ensemble de maisons de ville sont les points forts de cette ZAC aménagée par la Sodedat.

F. L.

...Un foyer étudiant, une résidence pour personnes âgées, la ZAC Dubois est un véritable programme de revitalisation pour cette entrée de ville.



Un vent nouveau souffle

Un vent nouveau souffle sur les ZAC à Aubervilliers. Les chantiers ont repris. Les logements et les équipements sortent de terre à vitesse accélérée. Les surfaces d'activités sont prêtes pour la reprise économique annoncée. « 90 % des ZAC seront opérationnelles dans les deux ans », affirme Roland Taysse. Le maire-adjoint à l'urbanisme, au logement et à l'habitat revient sur une période grise des ZAC. « Il y a cinq ans, elles étaient dans une situation financière inquiétante », explique l'élu. Sensible à la conjoncture de l'époque, l'immobilier plongeait. Les investisseurs se détournèrent. « Or, lancer une ZAC coûte cher, non seulement en acquisition mais aussi en frais de viabilisation des terrains. Ajoutez des taux d'intérêt des emprunts très élevés, des charges foncières lourdes et l'impossibilité d'engranger les premières recettes dans les délais escomptés. »

La nouvelle donne ne relève pourtant pas du miracle. « La situation économique est plus favorable. C'est

aussi parce que la commune a effectué des modifications de cap ». Certaines ZAC ont été réorientées. La Ville a cessé d'acheter et préfère réfléchir sur le contenu des programmes des sites qu'elle possède. Des ZAC ont été abandonnées comme la ZAC Réchossière. « Si nous avons toujours construit du logement social, nous tenons de plus en plus à favoriser la mixité sociale et l'amélioration du cadre de vie. »

L'aménagement d'un parc urbain, la construction de logements neufs en lieu et place d'un îlot insalubre améliorent non seulement le quotidien des gens, mais il contribue aussi à rénover l'image de la ville à l'extérieur. « Elle lui attire en retour des activités porteuses d'emplois et donc de développement. » Pour Roland Taysse, il est une ZAC qui illustre le mieux ces ambitions, la ZAC du Marcreux, « un exemple réussi où se mêlent dans une même dynamique l'activité économique, le logement en accession et la réalisation d'un espace public. »

F. L.

● Au Pont Tournant

Un parc sur les berges

La SEM Plaine Développement enclenche un nouveau grand chantier sur la ZAC du Pont Tournant, au bord du canal. Après la réalisation de locaux à usage de bureaux, d'une soixantaine de logements HLM et la signature fin décembre d'un acte de vente avec la société Promogim pour 80 logements en accession à la propriété, boulevard Félix Faure (livraison fin 2001), l'aménageur entamera au premier semestre 2000 la réalisation d'un parc urbain.

Le Parc de l'Ecluse couvre un hectare et sera livré à l'été 2001. Bien qu'entièrement clôturé, il s'ouvre largement sur le quartier et sur les berges du canal auquel il est relié. Il est conçu comme un espace communal et un lieu de proximité pour les rive-

rains. Différent de son voisin en construction sur le Marcreux, le Parc de l'Ecluse offrira plusieurs espaces : des pelouses, un couvert végétal important, une voûte de platanes, des reliefs accidentés, des aires de repos. Des jeux d'enfants, deux terrains multisports, un boulodrome y sont également prévus. Les travaux comportent deux tranches. L'an 2000 sera consacré aux opérations de terrassement, aménagements en dur, plantations d'arbres. Les fleurs, semis et petites plantations suivront au début 2001. Ce chantier est conduit parallèlement avec la réhabilitation des berges du canal (zone de promenade piétonne, piste cyclable) qui débutera dans le courant 2000 et durera jusqu'en 2001.

F. L.

● Quartier Heurtault

Une mixité entre habitat et activités

De toutes les ZAC d'Aubervilliers, celle de Heurtault est la plus avancée. De l'îlot insalubre rasé entre la rue du Landy et la rue Heurtault a surgi un quartier neuf caractérisé par une mixité entre logements et activités. Son aménagement a été confié à la Sodedat (Société d'économie mixte départementale). Elle est déjà identifiable à plusieurs réalisations achevées. Le nouveau collège Rosa Luxemburg a ouvert ses portes à la rentrée 1999. Une rue intérieure et un mail planté d'arbres parcourent déjà la ZAC.

Villa Alberti, les 68 logements en accession à la propriété ont déjà trouvé acquéreur. Au début de l'année prochaine, une quarantaine de logements PLA, dans un petit immeuble de quatre étages, devraient sortir de terre le long du cheminement piétonnier. Cinquante autres logements sont prévus rue Heurtault. Il reste à



D.R.

commercialiser un terrain pouvant accueillir 120 logements et des locaux d'activités. Un équipement de proximité accueillant des personnes âgées est également envisagé.

F. L.

Perspective du prochain programme de logements que l'OPHLM va construire dans le quartier Heurtault.



Doc. Cabinet Furet

souffle sur Aubervilliers

● Sur l'ancienne friche Sellier-Leblanc

Le Marcreux voit la vie en vert

Mois après mois, la ZAC du Marcreux prend sa forme définitive. Au bord du canal, l'ancienne friche Sellier-Leblanc, dont l'aménageur est la Sidec (SEM départementale), est méconnaissable. 1999 a été l'année de la concrétisation de tous les programmes prévus antérieurement. Les premiers travaux ont favorisé l'installation de deux entreprises. L'an 2000 en amènera d'autres, dont une future entreprise audiovisuelle, Ciné Lumière, sur 17 000 m². Le permis de construire a été délivré cet été et les travaux pourraient démarrer début 2000. Il reste environ 20 000m² à commercialiser en activités.

Des logements et un parc d'un hectare

Par ailleurs, le lancement de la construction de 48 logements en accession à la propriété, Chemin de l'Echange, est imminent. La moitié sera composée de maisons de ville. Les 24 autres seront des appartements. Livraison prévue en 2001.



La passerelle de la Fraternité aura un style identique à celle qui relie, à Saint-Denis, le Stade de France à Franc Moisin.

A cette date, le parc urbain Eli Lotar sera achevé. Son aménagement a démarré au mois de novembre. Vaste d'un hectare planté d'arbres et semé de pelouse, cet espace vert avec ses jeux et ses promenades est conçu pour favoriser l'accueil du plus grand nombre. Il est ouvert à la fois sur la ville et sur le canal, dont les berges seront renouvelées à partir du mois de janvier. Les camions qui apportent la terre peuvent profiter des voies de desserte déjà réalisées sur la ZAC. Il s'agit de la rue qui traverse le Marcreux (rue Marcel Carné) et de celle qui la relie au canal (rue Lounès Matoub). Rappelons que ce quartier tout neuf sera relié au Landy par la passerelle de la Fraternité, qui enjambera le canal et dont les travaux débuteront au premier trimestre.

F. L.

Les grandes lignes du futur parc Eli Lotar au Marcreux et (à gauche) les esquisses du programme de logements mitoyens.

● Avec la ZAC Demars à La Villette

Le quartier reprend forme et vie

Un hôtel, une résidence privée et un parking souterrain ont été construits dans le périmètre de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) dite Demars. Encadrée par les rues Emile Raynaud, Henri Barbusse, Solférino et l'avenue Jean Jaurès, cette ZAC a pour aménageur la SCI Porte de la Villette qui en a confié la commercialisation à la société Paris Ouest Immobilier, en 1996.

Depuis, une sérieuse reprise en main de cette zone a permis de la sortir de la somnolence dans laquelle ses anciens propriétaires l'avaient plongée.

Résultat, ce mois-ci, la chaîne Village Hôtel ouvre un établissement de 162 chambres au 4 de la rue Emile Raynaud, le parking souterrain de près de 80 places fonctionne et la construction d'une résidence privée Les Estudines devrait s'achever pour la rentrée scolaire 2000.

Des atouts géographiques intéressants

Il reste encore une petite moitié de la ZAC à commercialiser pour laquelle les responsables de Paris Ouest Immobilier ne sont pas inquiets : « Nous avons plusieurs contacts dont certains très sérieux. Ce qui prouve que le lieu est intéressant. »

Dès le rachat des terrains, il y a trois ans, les aménageurs ont cru au potentiel économique de ce lieu. Avec son statut d'entrée de ville, la proximité de Paris et de la Cité des Sciences, sa situation en bordure de la Nationale 2, à moins de cinq minutes



Les travaux de la résidence pour étudiants, Les Estudines, devraient être terminés pour la rentrée scolaire 2000.

de deux stations de métro et à moins de vingt de l'aéroport international Roissy-Charles de Gaulle, les atouts de ce secteur d'Aubervilliers étaient indéniables. La SCI Porte de la Villette ne s'y est pas trompée et les choix de Paris Ouest Immobilier semblent adhérer à la demande et aux besoins du marché.

A ces réalisations revigorantes pour le quartier, il faut ajouter : la prochai-

ne rénovation du marché du Vivier et la réfection de l'avenue Jean Jaurès achevée l'année dernière, la réhabilitation en cours de plusieurs immeubles HLM et la construction d'une maison de l'enfance municipale dont les travaux devraient débuter avant l'été.

Force est de constater que le quartier de La Villette, fortement éprouvé l'année dernière par plusieurs tragédies, reprend forme et vie. **M. D.**

ILS AMÉNAGENT LES ZAC

ZAC Demars : société Paris-Ouest	ZAC du Marcreux : Sidec
ZAC Dubois : Sodedat	ZAC du Pont Tournant : SEM Plaine Développement
ZAC Heurtault : Sodedat	ZAC Landy-Lamy : SEM Plaine Développement
ZAC Lafargue : SEM Plaine Développement	

● Gros plan sur les ZAC

Un outil de développement

Les zones d'aménagement concerté jouent un rôle moteur dans la rénovation urbaine et le développement économique d'Aubervilliers.

Qu'ils soient localisés au bord du canal, au Fort d'Aubervilliers ou Porte de la Villette, les grands chantiers de construction entrepris sur la ville sont situés dans des zones d'aménagement concerté (ZAC). Ce sont des zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique (Ville, Etat, Département) décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains. Deux types de ZAC existent sur la commune : les ZAC publiques (partenariat Ville-Société d'économie mixte) qui sont majoritaires à Aubervilliers, les ZAC privées (réalisation confiée par convention aux investisseurs privés).

Le statut de ZAC, tel qu'il a été défini au plan national en 1967, attribue aux communes la maîtrise du contenu du programme de l'opération (logements, activités, un parti pris d'aménagement...). Ce contenu doit auparavant être adopté par le conseil municipal. Pour quel usage ? A Aubervilliers, les ZAC ont notamment limité certains appétits spéculatifs. Elles sont un outil de développe-

ment économique et de revitalisation urbaine. Elles ont permis d'apporter de nouvelles réponses en matière d'aménagement urbain, de création d'équipements, d'implantation d'activités, comme dans le domaine du logement. On compte sept ZAC principales, bientôt huit avec la Porte d'Aubervilliers. Elles couvrent 2,9 % du territoire communal seulement. Les ZAC assurent une cohérence au projet communal tout en ouvrant son financement à des investisseurs privés.

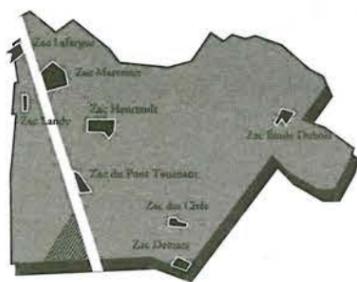
D'un point de vue strictement comptable, elles ont longtemps été déficitaires. Des raisons expliquent cette situation (lire plus haut). Mais la vocation première d'une ZAC est-elle de faire de l'argent ? Lorsque l'aménageur intervient pour stopper la dégradation d'un endroit, proposer un aménagement qui améliore le quotidien de la population et développe les activités économiques, il œuvre dans l'intérêt général. La plus value d'une ZAC réside dans la valeur urbaine ajoutée qu'elle produit. La rénovation d'un pâté de maison, l'implantation d'un équipement public améliorent la qualité de vie de tout un quartier. Cette image rejaille sur la ville entière.

F. L.



Les ZAC apportent de nouvelles réponses : aménagements urbains, implantation d'activités, logements comme le programme d'accession à la propriété, de la ZAC Emile Dubois.

...Un vent nouveau souffle sur Aubervilliers



● A la Porte d'Aubervilliers

Un partenariat original et ambitieux

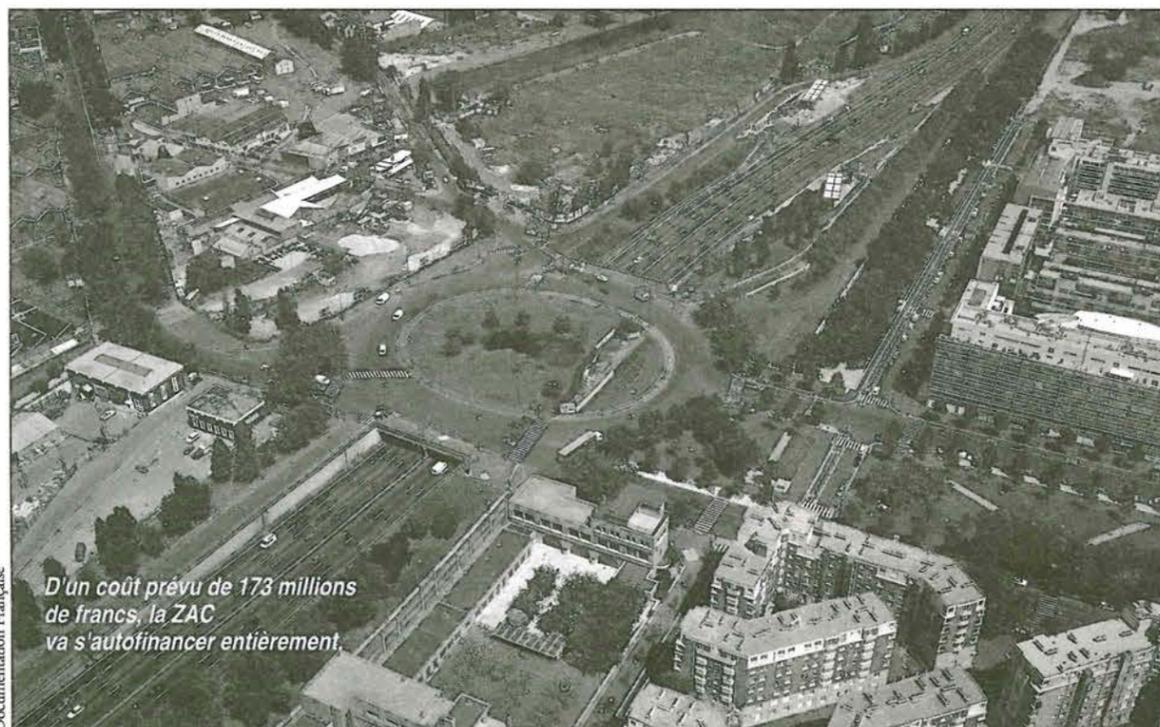
● Au Landy

LES ZAC LANDY-LAMY ET PAUL LAFARGUE

La ZAC Landy-Lamy (SEM Plaine Développement) est la plus petite des zones en cours de requalification, mais pas la moins active. Sur ce périmètre situé de l'autre côté du canal, où se mêlent logements et activités, une voie doit relier les rues du Landy et Lamy. Cette artère desservira la cinquantaine de logements prévus par l'OPHLM sur le site à l'horizon 2001. Mais, sans attendre le début du chantier, la rue sera provisoirement aménagée dans le courant du deuxième semestre 2000, afin de permettre sa desserte par les riverains.

Coincée entre la A86 et les voies du RER, la ZAC Paul Lafargue attend, à l'inverse, l'aménagement qui lui est destiné depuis 1991, après son achat au groupe Total. Un programme portant sur des locaux d'activités avait même été établi. Mais des complications liées à une dépollution insuffisante du terrain par le groupe Total empêche toujours la réalisation du projet. La vocation initiale de cette ZAC n'a pas été démentie.

Plaine développement, qui a porté l'affaire devant le tribunal de Bobigny, veut rapidement obtenir gain de cause afin de démarrer l'aménagement de cette friche, riveraine du Stade de France.



Documentation Française

D'un coût prévu de 173 millions de francs, la ZAC va s'autofinancer entièrement.

De toutes les opérations urbaines à venir, c'est certainement la plus importante. Tant par la superficie du territoire concerné que par le projet qui va s'y développer. Un projet né d'une heureuse collaboration entre public et privé.

Au départ, un constat : avec ses

zones d'entrepôts et son réseau de voirie compliqué, le secteur de la Porte d'Aubervilliers n'a rien d'une véritable entrée de ville. Depuis plusieurs années, la municipalité avait le projet de réaménager les lieux. Problème, l'essentiel des terrains de ce vaste territoire était détenu par un grand propriétaire privé, la Compa-

gnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris. Difficile de s'engager dans une opération urbaine d'une telle ampleur sans sa participation. D'autant que, de son côté, lui aussi réfléchissait aux moyens de valoriser son patrimoine. De cette conjonction d'intérêts est née la volonté d'entamer un travail commun.

Original dans la forme et ambitieux sur le fond, ce partenariat va permettre la naissance d'un nouveau quartier. La physionomie de cette partie de la ville va en être radicalement transformée.

Un montage novateur

260 000 m² de surface constructible, des logements, des bureaux, un centre commercial d'envergure régionale, des lieux de promenade et des espaces verts, de tous les projets urbains engagés actuellement, la ZAC de la Porte d'Aubervilliers est sans conteste le plus important. Le plus important et le moins lourd pour les finances communales. Et c'est là l'un des principaux points forts de l'opération. Par un jeu de participations, les propriétaires fonciers du secteur vont payer les travaux décidés et pilotés techniquement par la Ville. Si l'on ajoute l'octroi de subventions publiques, pour la requalification des voiries notamment, le nouveau quartier ne devrait pas coûter un centime au contribuable. Pour un projet d'une telle envergure, le cas est assez exceptionnel. Peu de montages de ce type ont été élaborés en zone urbaine.

Il a été rendu possible à Aubervilliers grâce à la qualité de la relation nouée entre un acteur public et des partenaires privés.

Frédéric Medeiros

REFLEXION ● Le projet d'aménagement de la Porte d'Aubervilliers

En débat dans les comités de quartiers

Au vu des discussions qui ont eu lieu ces dernières semaines dans les comités consultatifs de quartiers, les habitants sont plutôt d'accord avec cette vaste opération de restructuration de l'entrée de la ville qui s'étalera sur une dizaine d'années. Ils relèvent en effet la nécessité de revaloriser ce secteur, notamment par la création d'espaces paysagers et de nouvelles voies de desserte. La réalisation de logements au nord de la rue de la Gare et en bordure du canal, ainsi que de locaux d'activités entre l'avenue Victor Hugo et la rue de la Gare requalifiée, leur semblent être également une très bonne chose.

Des aides pour le commerce local

La perspective d'environ 2 000 emplois nouveaux, qui doivent en grande partie être accessibles aux demandeurs d'emplois locaux, constitue bien évidemment un élément de satisfaction supplémentaire.

Le point d'achoppement, qui se retrouve à plus ou moins grande échelle dans toutes les réunions de quartier, concerne l'ouverture d'un centre commercial à vocation régionale. « Les centres commerciaux, ça génère aussi la délinquance », affir-



Marc Gaubert

Les habitants ont pu s'exprimer ces dernières semaines sur l'un des plus gros dossiers de la ville comme ici, le 4 décembre, à l'école Jean Macé où se tenait la réunion du comité de quartier des Quatre-Chemins.

me une personne du quartier Maladrerie Emile Dubois. « Et que va devenir le petit commerce ? », demande une habitante de Robespierre-Cochennec. « N'y a-t-il pas un risque de le voir disparaître au profit d'un grand centre inhumain où il n'est jamais très agréable d'aller faire ses courses ? », s'interroge-t-on du côté des quartiers Vallès-La Frette et Quatre-Chemins. Beaucoup reconnaissent aussi que les habitudes des consommateurs se sont modifiées :

« Le petit commerce, c'est pour le dépannage », « Les gens vont déjà ailleurs faire leurs courses, autant qu'un centre commercial, soit à Aubervilliers », « Pour l'achat de biens culturels, il faut aller à Paris ». Autant de réflexions auxquelles les élus des comités consultatifs ont apporté quelques précisions. « Des mesures d'accompagnement sont prévues pour éviter que l'installation du centre commercial se fasse au détriment du commerce de proximité,

ont-ils précisé. La création d'un fonds de garantie et de bonification d'emprunt pour les commerçants locaux souhaitant moderniser leur boutique est notamment prévue. Tout comme des garanties de maintien des moyennes surfaces alimentaires qui font vivre le commerce de quartier comme par exemple Monoprix en centre-ville, Franprix et autres supérettes de quartier. »

Concernant l'amélioration de la desserte en transports en commun, afin de pouvoir accéder facilement au futur quartier, les comités ont permis d'annoncer qu'une réflexion menée actuellement dans ce sens-là par les services de la ville et la RATP. En attendant le métro, un projet d'aménagement de la place de la Mairie pour permettre un meilleur stationnement des bus, améliorer leur synchronisation, et donc favoriser les déplacements, pourrait en effet voir le jour.

La phase de concertation initiée par la municipalité avec la population et les acteurs économiques doit s'achever en ce début d'année. Les résultats de l'enquête publique sur ce projet, qui a eu lieu du 18 novembre au 18 décembre, devraient en outre être prochainement dévoilés.

Isabelle Terrassier

Alber
Tivi

Les propos rapportés ci-dessous sont extraits du magazine vidéo d'informations locales réalisé par le CICA vidéo, des associations et le service municipal de la Vie associative



« Nous, on aimerait avoir un centre commercial à Aubervilliers. Cela nous éviterait de nous déplacer très loin jusqu'à Stains ou même Drancy. Ce serait vraiment mieux pour faire nos courses, on pourrait acheter des fringues, et même des fringues de marques, sans être obligé d'aller jusqu'à Paris. »



« Pour moi ce qui serait vraiment un plus, ce serait l'arrivée du métro à la mairie d'Aubervilliers. Tout d'abord pour les gens qui travaillent à Paris ou en banlieue et qui attendent parfois trop longtemps les autobus, ensuite pour les gens qui viennent à Aubervilliers. Nous sommes par exemple à proximité du Théâtre de la Commune et je pense que le métro serait vraiment un moyen plus facile pour qu'ils viennent dans notre ville. »



« Moi je pense qu'il faut créer des maisons pour les jeunes, pour jouer au ping pong, écouter de la musique. On pourrait même faire un petit studio pour chanter. Quand on connaît le potentiel de talents dans la chanson qu'il y a dans les cités, un studio leur permettrait enfin de pouvoir travailler. »

CONSEIL MUNICIPAL ● Séance du 15 décembre

Aménagement urbain et vie de quartier

Une soixantaine de questions étaient à l'ordre du jour du dernier conseil municipal de l'année.

Cette séance présidée par Gérard Del-Monte a débuté par une présentation de la « révision partielle du Plan d'occupation des sols (POS) sur la Plaine Saint-Denis », assurée par François Grether, architecte-urbaniste chargé des études du dossier en collaboration avec la SEM Plaine Développement. « L'inscription d'un emplacement réservé dans un POS, a précisé l'architecte, permet d'éviter qu'un terrain destiné à servir d'emprise à un équipement public fasse l'objet d'une utilisation incompatible avec sa destination future. » Ce POS, programmé sur dix ans, comprend notamment des propositions d'emplacements réservés pour la création d'une voie Nord-Sud principale à l'est de la rue des Fillettes et une voie Est-Ouest dans le prolongement de celle réalisée par Saint-Denis depuis l'avenue du Président Wilson. Elles concernent aussi la réalisation de la place du métro, au carrefour de la rue des Fillettes et de la rue des Gardinoux, ainsi que l'extension du square Roser. Le conseil a voté l'ensemble de ce projet partiel sauf le groupe de Raymond Labois (divers droite) et les Verts qui, considérant que « le zonage proposé ne prend pas en compte la charte de l'environnement », ont préféré s'abstenir.



L'îlot Bordier à la Villette. C'est sur cet emplacement que vont être réalisés une maison de l'enfance, un espace vert ainsi qu'un programme de logements.

L'opération « îlot Bordier » comprenant une promesse de vente de terrains communaux au profit de la SA Profimob a été adoptée à l'unanimité. Ceux-ci, situés rue des Cités, rue Bordier et rue Auvry et constituant l'ensemble de l'îlot Bordier, font l'objet d'un programme de réaménagement intégré au plan d'action pour la Villette. Il se compose d'un espace vert de quartier, le long de la rue Bordier débouchant sur la rue Barbusse, d'un futur espace de jeux pour enfants en remplacement de celui situé à l'angle Auvry-Cités. Sans oublier une maison de l'enfance devant ouvrir au 8, rue Bordier après réhabilitation du pavillon existant et

la construction d'un bâtiment neuf jouxtant ce dernier. Vingt-huit logements (15 collectifs et 13 individuels de type F4 et F5 avec des jardins) sont programmés sur ce secteur par Profimob, société avec qui la Ville a décidé de signer une promesse de vente pour un total de 1 628 000 F, hors taxes. Dans le cadre de la construction future de 70 logements collectifs et de 20 maisons de ville sur les terrains de l'opération privée « Barbusse-Ecoles », le conseil a en outre approuvé le projet de marché des travaux préliminaires au niveau des sols afin de disposer d'un terrain viable lors du transfert de propriété.

Le projet de création de la boutique de quartier Villette, 22, rue Henri-Barbusse, a également été adopté. Le coût total des travaux d'aménagement de cette 9^e boutique est estimé à 501 000 F TTC. Une subvention est sollicitée dans le cadre du contrat de ville représentant la moitié du coût hors taxes. Un autre projet de travaux concerne l'aménagement de nouveaux locaux pour l'antenne de la Caisse d'allocations familiales qui, à terme, déménagera du 44 rue Lécuyer (trop exigu par rapport au public accueilli) pour s'installer au 52 rue du Pont Blanc. La Ville déposera prochainement un permis de construire pour

réaliser cet aménagement dont elle n'aura pas à supporter le coût, estimé à environ 700 000 F TTC, puisqu'une subvention de l'Etat est attendue à hauteur de 41 %, la CAF prenant en charge le différentiel. En matière de santé, le conseil a adopté une convention avec la Mutuelle familiale visant à rapprocher les personnes démunies des structures de santé en leur offrant notamment un bilan de santé gratuit et un suivi médical. Environ 400 personnes, disposant de peu de revenus mais en étant toutefois au-dessus du plafond fixé pour l'Aide médicale gratuite, devraient bénéficier de cette convention.

Un projet d'ouverture d'une épicerie solidaire

La mise en œuvre d'une autre forme de solidarité a été adoptée à l'unanimité : il s'agit d'un projet de création d'une épicerie sociale dénommée « Épicéas » gérée par une association du même nom. L'objectif est de permettre aux personnes en difficulté de bénéficier de produits alimentaires à prix réduits tout en leur permettant de faire une démarche active en faisant leurs courses comme dans une épicerie quelconque. Des négociations sont en cours sur le lieu de cette future structure de solidarité. Claudine Pejoux, conseillère municipale, a été désignée pour faire partie du conseil d'administration de l'association gestionnaire de l'épicerie. Aubermensuel reviendra sur cette importante initiative.

Isabelle Terrassier

● **PROCHAIN CONSEIL**
Lundi 17 janvier 2000 à 19 heures
à l'Hôtel de Ville.
Toutes les séances sont publiques.

● Au 2^e conseil de la Communauté de communes

Une taxe professionnelle unique pour Plaine Commune

Réunis le 9 décembre en mairie de Villeteuse, les 37 élus du conseil de Plaine Commune ont examiné 17 affaires, dont la plupart visaient à permettre à la structure de démarrer son activité dès à présent. La soirée a essentiellement porté sur les questions budgétaires. Compte tenu des délais raccourcis, l'assemblée a procédé au cours de la même séance au débat d'orientation budgétaire, puis au vote du budget, celui-ci devant être opérationnel au 1er janvier. Il repose essentiellement sur deux points. En premier lieu, une évaluation prudente des ressources à attendre de l'Etat : le montant de la dotation d'intercommunalité est en effet estimé à 79 F par habitant (contre 120 F en moyenne nationale), ce qui ne devrait générer que de bonnes surprises. En second lieu, il s'agissait de fixer le taux de TPU (taxe professionnelle unique), qui fournira à Plaine Com-

mune l'essentiel de ses ressources et cimenter la solidarité entre les communes. Par souci de favoriser le développement économique du territoire, le montant de cette TPU est fixé à terme (en 2003) à 19,98 %, alors que la moyenne pondérée des 5 villes est actuellement de 20,11 %. Pour l'an prochain, le taux appliqué à Aubervilliers sera donc de 21,78 % (contre 22,38 % en 1999). L'essentiel des compétences de Plaine Commune (la conduite de projets et d'opérations d'investissements sur le territoire n'étant pas encore entrée dans les faits, ce premier budget ne consacra à l'investissement que 6,5 millions de francs. Une grosse partie du produit de la TPU sera par ailleurs reversée aux villes en compensation des recettes qu'elles ne percevront plus au titre de cette taxe. En plus : une dotation de solidarité égale à 1,7 million pour Aubervilliers. Enfin, les conseillers se sont pro-

noncés sur un certain nombre de dispositions qui n'ont guère donné lieu à débat : le mode de vote du budget, l'estimation des charges transférées par les communes, en l'attente d'une évaluation exacte, l'ouverture d'un compte de trésorerie au Crédit Local de France, la durée des amortissements, l'élection d'une commission d'appel d'offre pour permettre la rénovation et l'équipement du futur siège de la Communauté de communes de Saint-Denis, la création des 65 postes à pourvoir et des postes de la Direction générale, la modification des statuts permettant l'élection d'un 11^e vice-président et une meilleure répartition du bureau.

Pascale Thomas

● **LES PROCHAINS CONSEILS DE PLAINE COMMUNE**
Jeudi 24 février à Pierrefitte-sur-Seine
Jeudi 6 avril à Epinay-sur-Seine
Jeudi 15 juin à Aubervilliers

● Rencontres

● A L'ORDRE DU MÉRITE



Bernard Vincent, maire adjoint d'Aubervilliers, a reçu les insignes de chevalier de l'ordre du Mérite national, le 3 décembre dernier au théâtre équestre Zingaro. Cette distinction, qui saluait autant son engagement d'élu que ses activités professionnelles, lui a été remise par Michel Rocard, député européen et ancien Premier ministre. Claude Bartolone, ministre de la Ville, Bernard Hagelsteen, préfet de la Seine-Saint-Denis, Jean-Paul Simonnot, procureur de la République, Jack Ralitte, sénateur-maire d'Aubervilliers, participaient à cette cérémonie.

● **DES SYNDICALISTES ALLEMANDS**
Le service des Relations internationales a accueilli au cours du mois de novembre un groupe de syndicalistes allemands sur le thème du mouvement des chômeurs et des politiques locales de l'emploi. Etaient présents à cette rencontre, Bernard Sizaïre, syndic chargé des Relations internationales,

Mouloud Aounit, responsable de la Mission locale, Marc Martin, responsable du Plan local d'insertion par l'économique (Plie), Anne Bottega, responsable syndicale. Le même service avait reçu auparavant une délégation de conseillers généraux roumains qui souhaitaient des informations sur les modes de financement des politiques communales.

● EN FAVEUR DE L'INSERTION



Lundi 13 décembre, Jack Ralitte, sénateur-maire, et Jacques Monzauga, maire adjoint à la Formation professionnelle, ont rencontré des bénévoles qui participent à une action d'insertion originale. Depuis six mois, ces 17 personnes, venues d'horizons professionnels divers, font bénéficier de leur expérience une quarantaine de jeunes chômeurs. Ces parrains ont pour mission d'accompagner leurs filleuls dans leurs recherches d'emploi. Ils mettent à leur service leur connaissance du monde du travail. Outre la Mission locale qui pilote ce projet, l'association Crepi 93 et la fondation Louise Couvry y participent.

Podium

● VOLLEY BALL



Loisirs et détente

Pratiquer le volley juste pour se maintenir en forme, oublier la routine et combattre le stress, c'est possible. La section volley ball-détente du CM Aubervilliers bénéficie d'une séance hebdomadaire, tous les mercredis soir à partir de 20 h au gymnase Henri Wallon. Renseignements sur place ou en téléphonant au 01.42.43.68.58.

● BOXE ANGLAISE

Une femme en équipe de France
Sarah Ourahmoune, jeune sportive licenciée à la section boxe anglaise du CMA, vient d'intégrer la première équipe féminine créée par la Fédération française. Il y a deux mois, elle avait été présélectionnée pour participer à un stage d'évaluation qui regroupait les 30 meilleures boxeuses de France.

● TAM TE

Changement de lieu

Le Tam Te, gymnastique vietnamienne, a déménagé plus près du centre-ville. Installée dans le préau de l'école Victor Hugo, cette discipline est un bon remède anti-stress. Une bonne manière d'aborder l'an 2000 ! Renseignement, sur place, le mercredi de 18 h à 19 h.

● JUDO

Fidèle à la tradition



La section Judo du CM Aubervilliers ne manque jamais de célébrer Noël avec ses jeunes adhérents. Le mercredi 15 décembre, après l'entraînement, friandises et pâtisseries attendaient les jeunes judokas qui ont su faire honneur à ce goûter de fin d'année.

● FOOTBALL FFF

Lutte contre le sida

A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, une sélection de 6 joueurs de moins de 17 ans, du CMA football FFF, a participé à un tournoi le 2 décembre dernier. Ils ont affronté, en match amical, des jeunes du même âge, incarcérés à la prison de Villepinte. Accompagnés d'un éducateur, José César, et d'un dirigeant du club, Youcef Belkebla, les jeunes Albertivillariens ont pu mesurer l'austérité de l'univers carcéral où la pratique du sport prend toute sa dimension de solidarité.

● TENNIS ET QWAN KI DO



Téléthon réussi

Les sections Tennis et Qwan Ki Do du CMA ont recueilli 22 455 F, le samedi 4 décembre, à l'occasion des journées nationales du Téléthon. Dès le 7 décembre, au cours d'une petite cérémonie, les bénévoles des deux sections ont remis le chèque de ce montant à un représentant de l'Association française de lutte contre les myopathies.

KARATE ● Le Karaté club d'Aubervilliers fédère près de 100 karatékas

Avec vitalité, rigueur et bonne humeur

Énergie, rigueur et... bonne humeur régissent la vie du Karaté club d'Aubervilliers, créé en 1996, par deux anciens champions. Le 9 janvier, le KCA présentera son gala interclubs annuel dans le gymnase Guy Moquet. Une occasion de découvrir cet art martial japonais. Entrée libre et gratuite.



Agés de 6 à 50 ans, les adhérents du Karaté club d'Aubervilliers peuvent s'entraîner jusqu'à trois fois par semaine.

Il fait un peu froid dans les sous-sols du lycée Jean-Pierre Timbaud, mais les jeunes karatékas n'en ont cure. Enchaînant les katas, ils exécutent un étrange ballet pétri d'une énergie contenue et d'une concentration palpable. Depuis trois ans, le club de karaté d'Aubervilliers initie et perfectionne les jeunes et les adultes à cet art martial importé du Japon.

Partie avec une poignée d'adhérents, l'association a été créée en 1996 par deux sportifs très titrés : Marc Pyrée, champion du Monde et d'Europe, et Patrick Gendilloux, plusieurs fois champion de France et vainqueur de la Coupe d'Europe. « On s'est fait

connaître doucement, explique Patrick, mais les gens se sont vite fidélisés et nous ont suivi dans nos galères de départ. » Aujourd'hui, le KC d'Aubervilliers doit « pousser les murs » et compte une bonne centaine d'adhérents dont trois ont déjà été sélectionnés pour les championnats de France qui se sont déroulés le mois dernier. « Il y a parmi nos élèves d'excellents éléments et des pratiquants moyens. Nous essayons d'apporter le maximum de technique allié à un entraînement rigoureux à chacun, sans discrimination », assure Patrick. Mais le secret de la réussite du club réside aussi dans la convivialité qui anime ses adhérents. L'année dernière,

les plus de 18 ans sont partis skier, tous ensemble, pendant une semaine organisée par le club. « Ces instants sont aussi importants que les entraînements hebdomadaires, assure Patrick. Il faut savoir être sérieux tout en se ménageant des plages de détente, précieuses pour maintenir une bonne ambiance. »

Parce qu'ils ont goûté aux titres nationaux et internationaux, parce qu'ils savent combien la pratique d'un sport-passion peut enrichir et guider une vie, Patrick et Marc ont entrepris de le transmettre à leurs élèves. Alors, entre les tout petits, dont il faut canaliser la vitalité, et les jeunes adultes qu'il faut aguerrir pour

bien les préparer à la compétition, ils se partagent sans relâche et « avec plaisir ».

Maria Domingues

● KARATÉ CLUB D'AUBERVILLIERS

Cours enfants

Débutants : lundi, mardi, jeudi

de 18 h à 19 h

Avancés : lundi, mardi, jeudi

de 19 h à 20 h

Cours adultes

Tous niveaux : lundi, mardi, jeudi

de 20 h à 21 h 30

Lycée Jean-Pierre Timbaud

Avenue de la République.

Renseignements sur place

ou 06.61.11.29.82.

ÉDUCATION PHYSIQUE ● Du sport à l'école

Apprendre les bons gestes

Appuie bien sur la pédale pour avoir un bon équilibre... tu pourras ensuite enfourcher ton vélo avec plus de facilité. » Casqués, deux par deux, des écoliers défilent dans la cour de l'école Victor Hugo, sous les yeux et les bons conseils d'Hervé Boussard, médaillé olympique et entraîneur cycliste du club municipal d'Aubervilliers.

Des éducateurs titulaires d'un brevet d'Etat

Apprendre à bien respirer, à tenir l'équilibre et à faire du vélo ou encore à se situer dans l'espace... voilà le petit plus que la municipalité a introduit cette année dans les écoles élémentaires de la ville. Après la boxe anglaise et l'escrime, les enfants bénéficient maintenant d'une initiation au vélo et au football. Toutes ces activités sont encadrées par des éducateurs diplômés dont certains possèdent une expérience poussée de l'enseignement sportif.



C'est le cas de Morad Mouhoubi, intervenant football et responsable, par ailleurs, de la formation des moins de 17 ans au club Paris Saint-Germain (PSG). « Partager mon savoir-faire avec les gosses de ma ville

est un grande joie et une revanche sur leurs origines modestes, explique cet Albertivillarien de souche et de cœur qui partage son temps entre Aubervilliers et le Camp des Loges de Saint-Germain-en-Laye. Bardé de son filet

Depuis la rentrée, les écoliers bénéficient des conseils avisés d'Hervé Boussard, médaillé olympique et éducateur sportif détaché par son club le CM Aubervilliers.

de ballons et de son enthousiasme, il écume les écoles de la ville, distillant sa technique et éveillant des vocations.

Cette pratique sportive se déroule pendant les heures de cours et avec la participation active des enseignants qui s'étaient déclarés partie prenante de ce partenariat imaginé par le service municipal des sports. Pour Martine Stévanovic, conseillère pédagogique pour l'Éducation nationale, qui avait organisé des rencontres préparatoires entre les enseignants et les intervenants, « c'est un projet intéressant avec des gens de qualité ».

Maria Domingues

ECHECS ● Le premier tournoi international de l'an 2000 fête ses 25 ans

L'Open du millénaire

Le 25^e Open d'échecs du CMA place la barre très haut. Les records d'affluence devraient tomber à l'espace Rencontres, les 29 et 30 janvier.

Qui succédera au Grand maître international Vladimir Akopian ? Lui-même peut-être. Le premier tournoi international de l'an 2000 en Europe fête ses 25 ans. Il vit pleinement avec son époque et n'hésite pas à innover. Eric Birmingham, son directeur technique, cite parmi les nouveautés « une formule d'engagement simplifiée, un prix David qui récompense entre chaque ronde la meilleure performance, l'interdiction des ordinateurs qui remet l'homme au centre du tournoi, la remise des prix le soir même de la dernière partie ». Un site Internet permettra aux joueurs du monde entier de se connecter en direct sur l'Open. Dans la salle de l'espace Rencontres, une caméra filmera sur grand écran les parties jouées aux premières tables.

Avec un budget dix fois inférieur aux autres manifestations de ce calibre – compensé par le soutien de la municipalité, l'investissement massif des bénévoles et des trésors d'astuces – le rendez-vous annonce le plus prestigieux plateau de champions et championnes de son histoire. « Nous sommes en contact avec



Willy Vainqueur

une dizaine de Grands maîtres internationaux ainsi que les meilleurs Français ».

Karpov, ex-champion du monde, jouera en simultanée contre 26 joueurs

Un nom est déjà connu, Anatoly Karpov. Le numéro un mondial et légende vivante des échiquiers jouera samedi hors compétition, lors d'une partie en simultanée (plusieurs adversaires à la fois). Le jeune prodige Maxime Vachier-Lagrange, âgé de 9 ans, champion de France poussins,

l'imitera à une table voisine. La présence de diverses personnalités, dont l'acteur Yves Régnier venu en 1989, renforce la notoriété de ce tournoi du millénaire.

La vocation planétaire du rendez-vous s'affirme avec 25 nationalités différentes. Mais cette débauche de stars n'occulte pas le vrai succès de l'Open, la participation populaire. Ils étaient près de 800 l'an dernier de tous âges et de tous les niveaux. Une réussite exemplaire qui réside autant dans la qualité de l'organisation que dans sa philosophie profonde. Tout

joueur d'échecs, licencié ou non, peut participer individuellement à cette compétition et espérer croiser la route d'un Grand maître. C'est à Aubervilliers, et nulle part ailleurs.

Frédéric Lombard

● 25^e OPEN INTERNATIONAL D'AUBERVILLIERS
Samedi 29 à 14 h et dimanche 30 janvier à 9 h
Espace Rencontres
10, rue Crèvecoeur.
Tél. : 01.48.34.46.09

Podium

● ARTS MARTIAUX



Un festival réussi

Organisé de mains de maîtres et de bénévoles par plusieurs sections du club municipal d'Aubervilliers, le Festival des arts martiaux s'est déroulé le 11 décembre dernier au gymnase Guy Moquet. Près de 300 personnes ont assisté à des démonstrations d'aïkido, de judo, de jodo, de kenjutsu, de karaté, de kendo et kobudo qui se sont succédé dans un espace fort bien décoré par le service municipal des espaces verts. Parmi les prestations les plus impressionnantes, on notait celle de Christian Tissier, seul 7^e dan d'aïkido en France. Particulièrement soignée, l'organisation de cette manifestation a demandé beaucoup de temps et d'investissement aux bénévoles des sections concernées. Musique, décorations, ambiance, tout avait été minutieusement planifié pour offrir à l'assemblée une soirée exceptionnelle et dépayssante. Seule ombre au tableau, la présence, à l'extérieur du gymnase, de quelques individus indisciplinés et bruyants qui ont tenté de troubler cette manifestation.

● BOXE FRANÇAISE
Sélections pour les championnats de France

Guillaume Le Presvost, 18 ans, licencié en boxe française au CM Aubervilliers a été éliminé en quart de finale du championnat de France à Paris, le 11 décembre. En revanche, Mourad Bouziboudja, 11 ans, et Emilie Sergent, 11 ans, ont décroché leur qualification pour les prochains championnats de France qui se dérouleront le 23 janvier 2000.

BOXE CHINOISE ● Le Kung Fu boxing club a trois mois d'existence

Un petit club qui monte

Deux soirs par semaine dans les sous-sols du lycée Jean-Pierre Timbaud, la salle de dojo s'emplit de cris stridents de combattants dans leur tunique noire, le Chai-fu. Ce sont les adhérents du Kung Fu boxing club. Cette association est née en février dernier. Elle est opérationnelle depuis la rentrée de septembre et propose sur les tatamis

l'enseignement du père de tous les arts martiaux. Son créateur, Guy Fibleuil, entraîne une vingtaine de combattants âgés de 15 à 35 ans, dont quatre filles.

Formé par de grands maîtres chinois et diplômé, ce professeur, ancien champion de France, est fou de Kung Fu depuis gamin. Une fameuse série TV et les films de Bruce Lee avaient

popularisé cette discipline venue des âges Shaolin*. « J'avais envie de communiquer ma passion et aussi le message qu'il véhicule, explique-t-il. Certains viennent au Kung Fu simplement pour apprendre à se battre, ils se trompent. Ce n'est pas un art de l'attaque mais de la défense. La technique pure est indissociable d'une appréhension psychologique. Le geste que l'on accomplit doit être ressenti au fond de soi. S'il n'y a pas réflexion il y a échec ».

S'il a mûrement réfléchi avant de créer l'association, il ne regrette pas son choix. « La publicité autour de nous s'est faite par le bouche à oreille. Nous sommes tout jeunes mais le succès est déjà là. Nous nous organisons pour accueillir davantage de monde ». Sur les tapis de compétition en tout cas, la reconnaissance est effective. L'un des combattants du KFBC a pris la 3^e place au championnat de France espoir. Deux autres tenteront de faire aussi bien, chez les seniors, dans quelques semaines.

Frédéric Lombard

*L'équivalent du Moyen-âge chinois.

● KUNG FU BOXING CLUB
Tél. : 06.09.27.36.33.

CAPOEIRA ● Une discipline très complète

Entrer dans la « roda »

Ami-chemin entre un sport de combat et la danse, la capoeira puise ses racines au cœur de l'Afrique et du Brésil. Inventée par les esclaves angolais qui l'utilisaient pour « régler leurs comptes » au nez et à la barbe des colons portugais, la capoeira est devenue au fil du siècle une discipline avec ses codes et ses règles. Elle se joue à l'intérieur d'un cercle, la « roda », au centre duquel s'affrontent deux adversaires dans un jeu fait de figures époustouflantes qui s'inspirent des animaux. Cela s'appelle « jogar », en français, jouer. Autour d'eux, les autres capoeiristes frappent dans leurs mains et chantent pour rythmer le combat et les inciter à faire des prouesses. Souplesse, rythme,

vivacité, maîtrise de son corps et du geste... voilà ce que l'on peut conquérir au travers de cette discipline très complète. L'Office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers a eu la bonne idée d'organiser, l'année dernière, plusieurs stages qui ont tous remporté un franc succès. C'est aussi pourquoi l'Omja vient de mettre en place un atelier permanent où les personnes intéressées auront tout le loisir d'entrer dans la « roda » et de « jogar ».

Maria Domingues

● CAPOEIRA
OMJA, 22, rue Bernard et Mazoyer.
Tél. : 01.48.33.87.80



Willy Vainqueur

Professeur et ancien champion de France de Kung Fu, Guy Fibleuil a été formé par de grands maîtres chinois.



Marc Gaubert

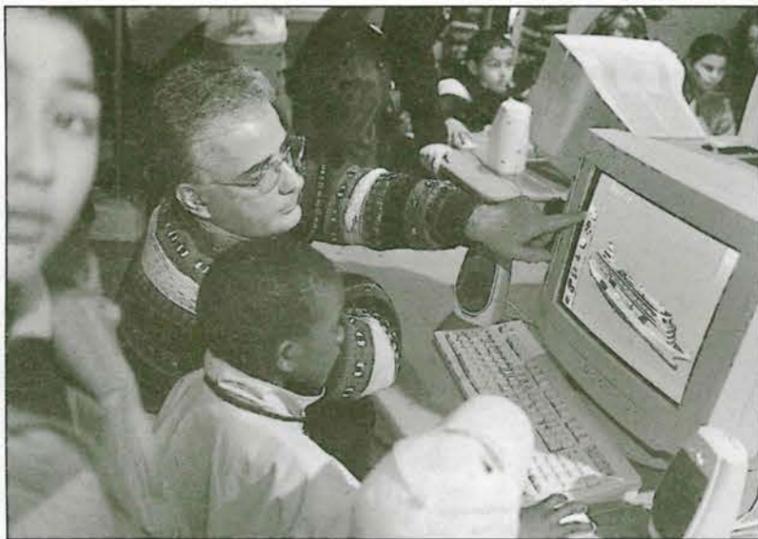
LITTÉRATURE ● A la Fête du livre et dans les bibliothèques...

Une odyssée africaine

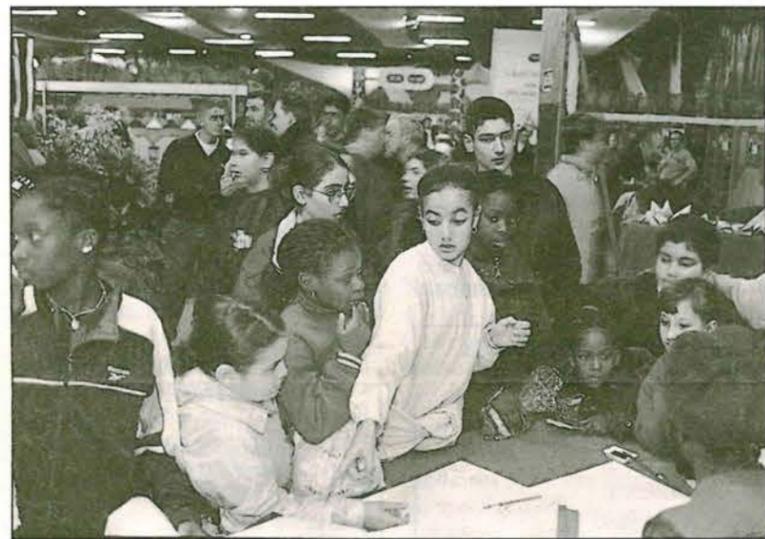
Petits et grands ont découvert l'Afrique sous toutes ses formes, les 11 et 12 décembre à l'espace Rencontres. La littérature de ce continent était aussi au cœur de plusieurs débats dans les bibliothèques.



Durant deux jours, l'espace Rencontres a vécu au rythme de la littérature africaine.



Une première à renouveler : la présence du multimédia parmi les stands de livres.



La municipalité a offert 3 124 livres à tous les enfants des classes élémentaires. Les 715 élèves de CM2 ont reçu, en plus, un dictionnaire.



Un mois ponctué de rencontres avec des écrivains, comme ici celle sur le thème de l'exil à la bibliothèque Saint-John-Perse.

Plusieurs centaines de visiteurs ont déambulé, les 11 et 12 décembre, dans les allées de l'espace Rencontres aménagé pour l'occasion en une immense librairie conviviale. A l'honneur cette année, la littérature africaine. Petits et grands ont pu découvrir des contes, romans et poésies d'auteurs Maliens, Négériens, Ivoiriens..., mais ils ont pu surtout discuter avec les dix écrivains invités par les librairies Folies d'encre de Saint-Denis et Tschann de Paris. « Nous voulions approfondir notre coopération avec le Salon du livre de la jeunesse de Montreuil qui se tenait cette année autour des thèmes de l'Afrique et de l'exil », précise Dominique Chelot, la directrice des bibliothèques municipales.

Autour d'ordinateurs à la découverte d'Internet

Point d'orgue des animations littéraires, qui se sont déroulées pendant deux mois dans les bibliothèques, cette onzième Fête du livre a également vu l'arrivée d'un nouveau pôle multimédia. De nombreux enfants se pressaient autour des ordinateurs pour surfer sur Internet et visiter virtuellement les musées ou les ministères sur CD Rom. D'autres vibraient aux rythmes des percussions du ballet-théâtre africain Lemba ou écoutaient le metteur en scène Pierre-François Kettler lire des textes du poète Robert Desnos.

« On s'évade, on rêve et on découvre plein d'auteurs étrangers ». Laetitia, une jeune Albertivillarienne habituée de la fête, a déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine.

Frédérique Pelletier

VIE ASSOCIATIVE ● Avec Auber'Breizh

A la rencontre des Bretons d'Auber

Créée en juin 1997, l'association Auber'Breizh comprend aujourd'hui une cinquantaine de membres de tous âges et de tous horizons. Destinée à faire connaître la culture bretonne, elle la pratique et la partage grâce aux diverses activités proposées dans l'année.

Tout d'abord, pour les adhérents, des cours de danses bretonnes sont fixés les trois premiers jeudis du mois. Il s'agit d'une découverte des « danses de cercles », qui sont traditionnellement exécutées par les danseurs bretons, et d'une initiation aux danses habituellement pratiquées dans les fest noz. Ensuite, dans l'esprit de fête et de convivialité propre aux Bretons, l'association organise chaque automne, dans le cadre du festival des Musiques du monde, un grand fest noz (fête de nuit) ouvert à tous où sont conviés des groupes de musiciens renommés tels Docteur Noz, Wig a Wag. Cette année, plus de 550 participants dont des Maghrébins, des Italiens, des Brésiliens ont pris part aux festivités, preuve que la culture bretonne mêle à ses rythmes et à sa gaieté divers univers.

Impliquée dans la vie albertivillarienne, Auber'Breizh fait aussi bénéficier ses membres de son réseau communautaire en Ile-de-France. Elle les



tient informés des nombreuses manifestations bretonnes qui ont lieu dans la région et les fait profiter de tarifs de groupes pour des spectacles et des concerts. Plusieurs projets pour l'année 2000 seront discutés à l'occasion de l'assemblée générale. Outre les rendez-vous réguliers, un voyage à Ploërmel est prévu, une soirée contes et légendes et des improvisations musicales multiculturelles sont envisagées, une initiation aux crêpes pour la chandeleur est dans l'air, une participation à la jour-

née du 28 mai pour la RN 2000 est décidée et pour finir des interventions dans les écoles seront présentées. Pour plus d'informations, vous êtes vivement invités à y assister.

Maryannick Le Cohu

● **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Samedi 8 janvier 2000
Foyer protestant à 15 heures
195, avenue Victor Hugo.
Ouverte à tous.
Renseignements au 01.48.34.76.00

● Du nouveau dans les bibliothèques

Le prêt de livres informatisé

Depuis le 20 novembre, la bibliothèque André Breton est entièrement informatisée. Les ordinateurs ont remplacé les anciens fichiers manuels et les lecteurs effectuent leurs recherches directement sur écran. Il suffit de taper le titre de l'œuvre désiré, le nom de l'auteur ou le sujet étudié. « Il aura fallu trois ans pour entrer toutes les notices des livres dans les ordinateurs, précise Dominique Chelot, responsable des bibliothèques municipales. Avec ce nouveau système, les lecteurs ont accès aux fichiers des quatre bibliothèques en même temps. Cela élargit leur champ de recherches : un ouvrage peut se trouver dans une bibliothèque et pas dans une autre. Là, ils le sauront et verront si le livre est disponible ou non. » Plus rapide et plus pratique, le prêt informatisé évite également les longues files d'attente quand on emprunte ou rend un livre.

Autre atout majeur : le conseil municipal vient de voter la gratuité de l'inscription dans toutes les bibliothèques. Il suffit de venir muni de son ancienne carte (si l'on était déjà inscrit), d'une pièce d'identité (pour les non-inscrits) et

d'un justificatif de domicile. A André Breton, vous recevrez la nouvelle carte à code barre, comme à Paul Eluard qui sera entièrement informatisée dans le courant du mois. Viendra ensuite le tour de Saint-John-Perse jeunesse, puis des autres bibliothèques d'ici fin 2000.

Dans les années à venir, les bibliothèques seront toutes équipées d'Internet et de lecteurs de CD ROM. « Peu d'habitants possèdent des ordinateurs chez eux. On se doit d'offrir aux lecteurs ces services, précise Saliha Zaldi, coordonnatrice informatique des bibliothèques. Le multimédia va devenir un outil indispensable ».

Frédérique Pelletier

● BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Saint-John-Perse
2, rue Edouard Poisson.
Tél. : 01.48.34.11.72
André Breton
1, rue Bordier.
Tél. : 01.48.34.46.13
Henri Michaux
27 bis, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.33.54
Paul Eluard
30, rue Gaëtan Lamy.
Tél. : 01.48.34.87.21

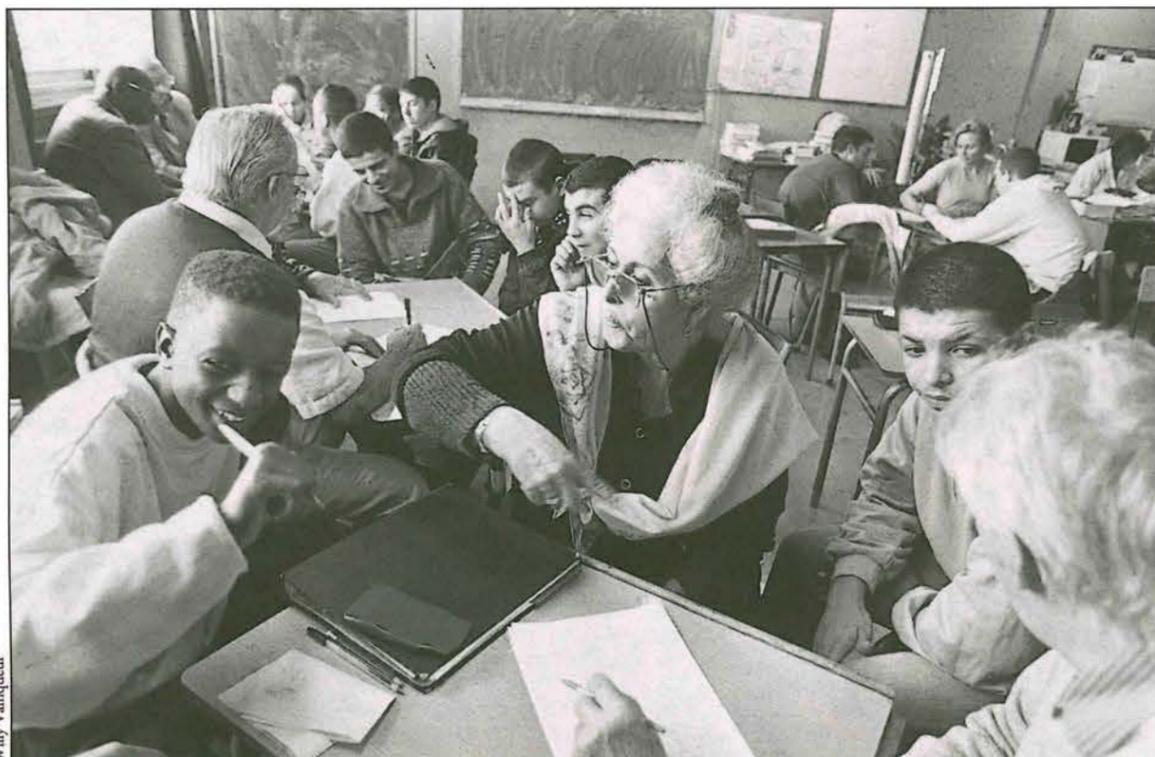
DIALOGUE ● Autour du travail et des métiers

Parole et mémoire

A l'initiative de quelques enseignants, le lycée Jean-Pierre Timbaud a monté une classe à faible effectif (16 élèves) de remise à niveau pour l'entrée en BEP. Outre l'enseignement général dispensé, les adolescents sont suivis individuellement et réfléchissent sur leur orientation professionnelle. Dans cette optique, les deux professeurs de cette « seconde par quatre chemins » ont mis en place un projet dynamique, avec un médiateur du patrimoine de la mission archéologique départementale, destiné à leur faire prendre conscience du monde du travail et du contexte historique et socio-économique qui le sous-tend.

La mémoire du travail et des métiers

En collaboration avec les clubs Finck et Allende pour personnes du 3^e âge, deux rencontres ont eu lieu sur le thème de la mémoire du travail et des métiers. Grâce au questionnaire établi par les élèves, les retraités ont témoigné de leur vie professionnelle, des obstacles rencontrés, des métiers exercés. Comme le remarque Roland : « Il a fallu se battre pour mettre en place les conventions collectives, avoir des vacances, la semaine des 39 heures ». Chaque époque a ses problèmes. Hier, c'était la lutte des syndicats pour acquérir des droits sociaux, aujourd'hui, c'est le désarroi des jeunes face au chômage. De ces



Willy Vaingneur

A partir de questionnaires établis par les élèves, les retraités ont témoigné de leur expérience professionnelle.

échanges, chacun en tire profit et le respect mutuel s'instaure. Ainsi, Lyes, après une conversation avec un ancien mécanicien, ressort conforté dans l'idée de faire ce métier. Cyril, par contre, s'oriente maintenant vers un BEP d'arts graphiques au lieu de l'hôtellerie.

Ces contrats permettent, pour les

uns de pallier le sentiment d'insécurité face à la jeunesse, et pour les autres de relativiser leurs angoisses face aux difficultés actuelles. Les regards se croisent et deux générations éloignées apprennent à se connaître et à se comprendre. Le désir de se revoir s'est concrétisé par une troisième rencontre. Le sujet, cette fois-ci proposé

par les retraités, a porté sur la danse. Car, en février, tout le monde se retrouvera au foyer Finck pour un repas et une journée consacrée à ce thème. On ne peut que se réjouir de telles initiatives qui dépassent le cadre scolaire en créant grâce au partage des amitiés et une reconnaissance sans âge.

Maryannick Le Cohu

A l'affiche

Musique

● UN CONCERT DU CNR

Le Conservatoire national de Région d'Aubervilliers-La Courmeuve organise un concert avec Olivier Grangean à la direction d'orchestre. Au programme, la 1^{re} Symphonie de Beethoven, le concerto pour trompettes de Haydn et l'ouverture de l'Italienne à Alger de Rossini.

Entrée : 60 F (40 F tarif réduit), 20 F pour les parents d'élèves, gratuit pour les élèves du CNR et les enfants.

Dimanche 23 janvier à 16 heures en l'église Notre-Dame-des-Vertus
Tél. : 01.48.34.06.06

Arts plastiques

● EXPOSITION CHRISTOPHE MOUREY

Un ensemble de peintures et de dessins racontant l'histoire d'un visage, d'un objet, d'un lieu...

Du 21 janvier au 19 février
(Vernissage le 21 janvier à 18 h 30)
Galerie Art'O
9, rue de la Maladrerie.
Tél. : 01.48.34.85.07

● INITIATION À L'ENCADREMENT

Le centre d'arts plastiques organise un stage avec un encadreur professionnel, Michel Claisse. Il est ouvert à toute personne souhaitant apprendre à mettre en valeur des dessins, peintures, gravures...

Durée du stage 15 h.
Cinq séances de 18 h 30 à 21 h 30.
Participation : 290 F, personnes extérieures à Aubervilliers : 320 F
Du vendredi 21 janvier au 10 mars

Centre d'arts plastiques Camille Claudel
27, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.41.66

Le Maroc de Matisse

Découverte ou redécouverte de l'une des périodes les plus fécondes de la carrière du grand peintre.

Dimanche 23 janvier, à 10 h 45
Institut du Monde arabe
Rendez-vous devant l'accueil
Groupe de l'IMA
1, rue des Fossés Saint Bernard
75005 Paris.

Renseignements au Centre d'arts plastiques Camille Claudel
27, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.41.66

Théâtre

● DES COURS DE THÉÂTRE

L'association La grotte de Protée ouvre un cours de théâtre pour adolescents (à partir de 17 ans) et adultes dans les locaux du foyer protestant, 195, avenue Victor Hugo.

Ces cours portent sur la technique de l'acteur, le travail corporel, l'improvisation...

Ils ont lieu le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30.

Participation mensuelle : 140 F, trimestrielle : 420 F.

On peut s'inscrire le lundi après-midi de 14 h à 18 h au siège de l'association, **chez Jacques Coudert, 3, allée Gustave Courbet.**
Tél. : 01.48.33.77.86

Danse

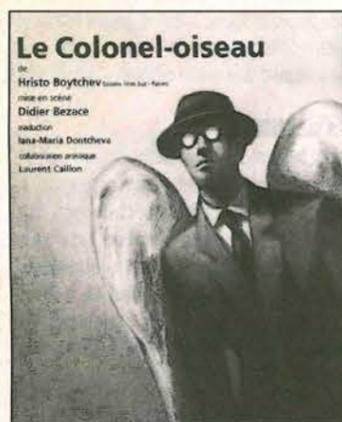
● ATELIER HIP-HOP

L'Office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers (Omja) met en place des ateliers de danse Hip-Hop, tous les mercredis de 16 h à 17 h 30 pour les jeunes âgés de 12 à 15 ans et de 17 h 30 à 19 h pour les jeunes à partir de 16 ans. La carte d'adhésion à l'Omja est obligatoire et la participation est de 200 F pour les Albertvillariens, de 300 F pour les extérieurs.

Les inscriptions et les cours ont lieu à la Maison de jeunes Jacques Brel 46, boulevard Félix Faure.
Tél. : 01.48.34.80.06

● Théâtre de la Commune

Qu'avez-vous pensé du Colonel-oiseau ?



VIVIANE MATIGNON, metteur en scène
« J'ai adoré les comédiens, surtout le sourd et le colonel. Même dans la folie, ils sont dosés. La mise en scène est sobre. A mon avis, il ne fallait pas en faire davantage. Au départ, la lenteur avec une espèce de rengaine peut laisser craindre l'ennui mais en fait pas du tout. C'est une pièce limpide qui fait avancer la réflexion. On en ressort différent. Elle ajoute un petit millimètre à ceux qu'on possède déjà et qui au final vous font grandir. »

OLIVIER TURK, vendeur
« J'ai bien aimé la mise en scène et surtout le jeu des acteurs, lesquels, à mon avis, portent la pièce. La finesse qui en ressort est assez rare. Toutefois, cette représentation ne m'aurait

pas plu si elle avait été jouée différemment car le texte comporte trop de choses déjà entendues ailleurs. Les dialogues sur la normalité par exemple n'apporte rien de bien nouveau. Dans l'ensemble, j'ai passé un moment agréable mais je n'en garderais pas un souvenir impérissable. »



FANNY ET FABIEN, étudiants Théâtre-Arts du spectacle
« Dans l'ensemble c'est bien. Il y a de bons effets mais la mise en scène aurait pu être plus simple. En même temps, le plateau tournant est bien utilisé. Au niveau du texte, il n'y a pas trop d'idées neuves. Il manque une position éthique : aucune différence n'est définie entre le jeu du fou et le milieu social. La nouveauté, c'est d'avoir mis des militaires dans le monde des fous. En tout cas, cette pièce est intéressante. Elle alimentera notre réflexion pour le travail que nous menons actuellement sur le thème de l'enfermement. »

Propos recueillis par Isabelle Terrassier

● DERNIERS RENDEZ-VOUS
Du 7 au 21 janvier, du mardi au samedi à 21 heures, le dimanche à 16 heures.
Théâtre de la Commune
2, rue Edouard Poisson.
Tarifs : 130 F, tarifs réduits : de 90 F à 50 F
Réservations au 01.48.33.93.93.

Cinéma

● LE STUDIO

2, rue Edouard Poisson
Horaires au 01.48.33.46.46

● Du 5 au 11 janvier Dans la peau de John Malkovich

de Spike Jonze
USA - 1999 - couleur - 1 h 52
Avec John Cusack, Cameron Diaz, Catherine Keener, John Malkovich, Charlie Sheen.
Mercredi 5 janvier à 20 h 30, vendredi 7 à 18 h, samedi 8 à 16 h 15 et 20 h 45, dimanche 9 à 15 h, lundi 10 à 20 h 30, mardi 11 à 18 h.

La dilettante



de Pascal Thomas
France - 1998 - couleur - 2 h
Avec Catherine Frot, Barbara Schulz, Marie-Christine Barrault, Didier Bezace.
Vendredi 7 à 20 h 30, samedi 8 à 14 h et 18 h 30, dimanche 9 à 17 h 30, lundi 10 à 18 h, mardi 11 à 20 h 30.

● Du 12 au 18 janvier Qui plume la Lune ?

de Christine Carrière - France - 1999 - couleur - 1 h 40
Avec Jean-Pierre Durroussin, Elsa Dourdet, Garance Clavel.
Mercredi 12 à 20 h 30, vendredi 14 à 18 h 30, samedi 15 à 16 h 30 et 20 h 30, mardi 16 à 17 h 30, lundi 17 à 20 h 30 et mardi 18 à 18 h 30.

Ma petite entreprise

de Pierre Jolivet
France - 1999 - couleur - 1 h 36

Avec Vincent Lindon, François Berléand, Roschdy Zem, Zabou Breitman.
Mercredi 12 à 18 h 30, vendredi 14 à 20 h 30, samedi 15 à 14 h 30 et 18 h 30, mardi 18 à 20 h 30.

● Du 19 au 25 janvier

Dans ce pays là
de Lidia Bobrova
Russie - 1997 - couleur - 1 h 25 V.O
Avec Dmitry Klopov, Vladimir Borchaninov, Anna Ovsianikova,
Horaires au 01.48.33.46.46
Exceptionnel : Débat avec la réalisatrice russe après la projection du mercredi 19 janvier à 20 h 30.

Kennedy et moi

de Sam Karmann
France - 1999 - couleur - 1 h 25
Avec Jean-Pierre Bacri, Nicole Garcia, Patrick Chesnais.
Horaires au 01.48.33.46.46

● PETIT STUDIO

2, rue Edouard Poisson
Tél. : 01.48.33.46.46

● Semaine 12 au 18 janvier

La petite vendeuse de soleil
de Djibril Dop Mambety
France - Sénégal - 1998 - couleur - 45 mn
Avec Lissa Baléra, Taïrou M'Baye.
Mercredi 12 à 14 h 30 et dimanche 16 à 15 h.

● ESPACE RENAUDIE

30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.42.50

● Jeudi 6 janvier 2000 à 20 h 30

Dans la peau de John Malkovich
de Spike Jonze.

● Jeudi 13 janvier à 20 h 30

Qui plume la Lune ?
de Christine Carrière.

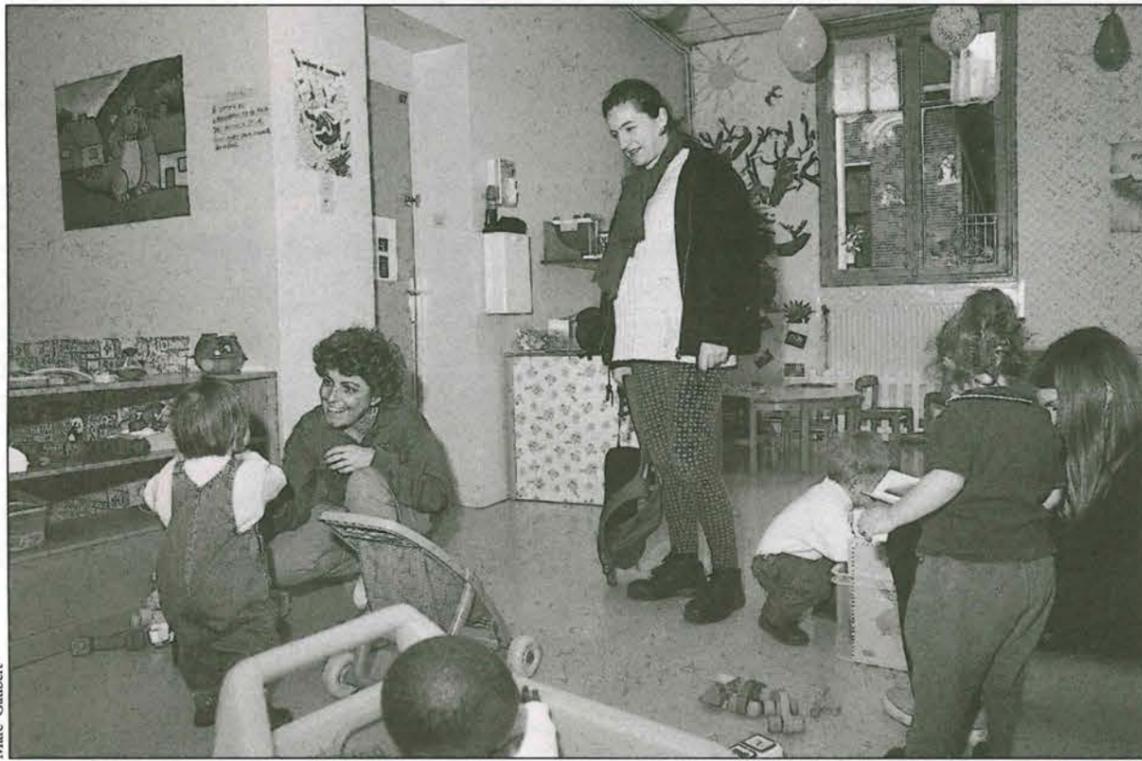
Nous vous invitons à contacter le Studio au 01.48.33.52.52 pour en connaître la programmation à partir du 25 janvier.

HALTE-JEUX • *Un mode de garde apprécié des petits comme des grands*

Petit tour à la Pirouette

Pour un enfant, les courses et les rendez-vous des parents riment souvent avec calvaire. Pourquoi ne pas les laisser jouer dans l'une des trois haltes-jeux de la ville. Visite de l'une d'entre elles, La Pirouette.

Une halte-jeux est un lieu dans lequel un personnel communal spécialisé accueille des enfants de moins de 4 ans de façon occasionnelle. Chantal Laroche-Doret, directrice de La Pirouette, précise ses objectifs. « Outre le fait d'être un mode d'accueil, c'est aussi un lieu de jeux et d'éveil, un moyen d'apprendre la séparation d'avec ses parents et la vie en collectivité avant une entrée en maternelle. »



Chaque jeudi, la Pirouette ouvre ses portes aux parents, grands-parents ou assistantes maternelles. L'occasion de rencontrer d'autres parents et de discuter avec des professionnels de la petite enfance.

● Comment s'inscrire ?

Si votre enfant a entre quatre mois et quatre ans, d'abord prenez rendez-vous avec la halte-jeux. Une fois inscrit, votre enfant sera d'abord - période d'adaptation oblige - accueilli en

votre présence. Cette période dure environ quinze jours et demande un peu plus de disponibilité de la part des parents. La Pirouette accueille également les enfants gardés par une autre personne (assistante maternelle,

grands-parents...) et ceux n'ayant pas obtenu de place dans les autres structures de la ville.

● Comment ça marche ?

Une heure de halte-jeux vous coûtera 11 F. Votre enfant pourra venir

en moyenne six heures par semaine, soit une heure par jour ou trois fois deux heures ou encore, pour les grands, deux demi-journées ou une journée entière. Le fonctionnement est assez souple, on vous demandera cependant de laisser votre enfant au minimum trois heures par semaine et de prévoir ses visites d'une semaine sur l'autre.

● L'accueil parents-enfants

Chaque jeudi, de 13 h 30 à 16 h 30, La Pirouette ouvre ses portes aux parents, grands-parents ou assistantes maternelles et leur propose un temps de rencontre, un lieu de paroles. C'est l'occasion de vivre un moment différent avec son enfant, de rencontrer et de tisser des liens avec d'autres parents et de discuter avec des professionnels de la petite enfance. Cet accueil est gratuit, anonyme et sans aucune contrainte, la porte est toujours grande ouverte.

Mirjam Rudin

● HALTES-JEUX D'AUBERVILLIERS

La Pirouette
38, rue Bordier. Tél. : 01.48.34.67.48
La Maisonnée
7, rue Achille Domart.
Tél. : 01.48.39.50.06
Halte jeux de La Maladrerie
27 bis, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.46.62

Petites annonces

● LOGEMENTS

Locations
A louer, studio, douche, WC.
Tél. : 01.48.34.06.59 (à partir de 19 h).
A louer 4 pièces, S de B, cuisine, 93, rue des Ecoles. Tél. : 01.48.34.06.59. (dès 19 h).
A louer studio 29,30 m², dans résidence 800 m², ascenseur, parking en sous-sol. 2 200 F/mois + 280 F/mois de charges.
Tél. : 01.34.13.52.76

● DIVERS

Vends armoire, penderie en pin (110 x 196) avec tiroir bas, 1 200 F ; encyclopédie de la nature, 21 volumes, 500 F.
Tél. : 01.48.34.09.42
Vends lave-vaisselle 8 couverts, large 45, neuf, marque Siemens, valeur : 4 776 F, vente possible à 50 %. Gagné à un concours.
Tél. : 01.48.33.73.75 ou répondeur.

Vends salle à manger rustique chêne massif, 1 buffet en 2,20 m, 2 500 F ; 1 table en 2,20, 1 banc en 2,20 m, 3 chaises, 2 500 F. Tél. : 01.48.33.90.14

● SERVICES

Cours de russe par professeur expérimenté, diplômé de l'université de Moscou et de l'université Lumière Lyon 2. Pédagogie personnalisée adaptée au niveau. Expression orale-écrite. Grammaire pratique. Soutien scolaire. Se déplace. Préparation aux examens.
Tél. : 06.07.83.72.28
Femme 32 ans, portugaise, agent de propreté, cherche heures de ménage.
Tél. : 06.88.05.41.59

Attention ! Les lecteurs qui souhaitent faire paraître une petite annonce dans le prochain numéro d'Aubermensuel doivent impérativement l'envoyer avant le 22 du mois en cours.

Abonnement

je désire m'abonner à

Aubermensuel

Nom Prénom

Adresse

Joindre un chèque de 60 F (10 numéros par an) à l'ordre du CICA 7, rue Achille Domart. 93300 Aubervilliers

A noter

● UTILE

Pompiers : 18
Police : 17
Samu : 15
Centre anti-poison : 01.40.37.04.04
SOS Mains : 01.53.78.81.12
Urgence Yeux : 01.42.34.80.36 ou 01.40.02.16.80
Urgence Gaz : 01.48.91.76.22
Médecins de garde (samedi, dimanche et la nuit)
Tél. : 01.48.33.33.00
Accueil des sans-abri : 115
Hôpital Hôtel Dieu : Tél. : 01.42.34.80.36
SOS mains : Hôpital Bichat
Tél. : 01.40.25.80.80
Hôpital Boucicaut
Tél. : 01.53.78.81.12 ou 01.53.78.81.16.

Pharmacies de garde

Dimanche 9 janvier 2000, Khaou, 79, av. de la République ; Mulléris, 7, rue Alexis Léonov à Saint Denis.
Dimanche 16, Hong Tuan Ha, 1, place Paul Verlaine à La Courneuve ; Vidal-Duvernoy, 146, av. Jean Jaurès à Pantin.
Dimanche 23, Corbier-Foudoussi, 56, rue Gaétan Lamy ; Lambez, 1, av. de la République.
Dimanche 30, Lemarie, 63, rue A. Jarry ; Achache, 23, centre commercial à La Courneuve.
Dimanche 6 février, Lepage, 27, rue Charron ; Achache, 23, centre commercial à La Courneuve.

● AN 2000

Les manifestations du conseil général
Le conseil général a présenté le 16 décembre les initiatives qui vont célébrer l'entrée de la Seine-Saint-Denis dans le 3^e millénaire. Parmi les principaux temps forts, des « parades du solstice » en mai ou juin, un « incroyable pique-nique » en juillet. Le Département va également s'engager aux côtés des Nations Unies pour célébrer l'année internationale de la culture, de la paix, et doit organiser une biennale de l'environnement vers la fin 2000.

● ECOLE

Classes de neige
La municipalité organise 10 classes de neige réparties sur deux séjours. Le premier séjour a lieu du 14 janvier au 3 février et concerne les classes de Mme Thomas (école Joliot Curie), de Mme Greland (école Condorcet), de M. Garnier (école Babeuf), de Mme Alix (école Jules Vallés). Le second séjour se déroulera du 7 au 27 mars et concerne les classes de Mme Madoui (école Mathiez), Mme Benedittini (école Paul Langevin), Mme Belkhebla (école E. Quinet), Mme Corre (école Eugène Varlin), Mme Guedou (école Balzac), M. Boukour (école Robespierre).

● JEUNESSE

Les horaires de la Mission locale
Il est rappelé aux jeunes de 16 à 25 ans que la Mission locale est désormais ouverte le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Mission locale, 122 bis, rue André Karman. Tél. : 01.48.33.37.11

● VIE ASSOCIATIVE

Une soirée musicale avec La Medina
L'association franco-maghrébine La Medina organise le samedi 22 janvier, à partir de 20 h 30 à l'espace Renaudie, une soirée musicale en compagnie du chanteur Hamid Bedjaoui et de son orchestre. Participation : 50 F
Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés de leurs parents (tarif réduit pour les moins de 14 ans).

Scrabble

Le club de scrabble La Frette à Aubervilliers invite ses adhérents, leur famille et amis à partager comme chaque année à la Galette des rois le samedi 8 janvier 2000 à 15 h. Pour se joindre à eux, même si vous êtes débutant, il suffit d'apporter son jeu. Le club est ouvert tous les mardis et vendredis de 13 h 45 à 17 h. 42, rue Danielle Casanova. Tél. : 01.48.33.89.63

● TRAVAUX

Sur la voirie
Au programme de janvier :
Passage Meyniel, remplacement d'une canalisation de gaz. Début des travaux : mi-janvier. Durée : 2 semaines.
Rue A. Walter, remplacement d'une canalisation d'eau. Début des travaux : mi janvier. Durée des travaux : 8 semaines.
Attention : ces chantiers peuvent nécessiter des interdictions de stationnement.

● PRÉVENTION

Attention au gaz
A l'approche de l'hiver, quelques précautions s'imposent pour éviter que vos appareils de chauffage ou de production d'eau se révèlent dangereux :
● Confier l'installation et l'entretien (tous les ans) des appareils de chauffage et de production d'eau à des professionnels.
● Faire ramoner ses conduits d'évacuation deux fois par an.
● Maintenir les aérations dégagées.
● Ne pas utiliser chez soi de chauffage mobile, type chauffage de chantier, panneau, réchaud.
● Ne pas se servir du four pour chauffer la cuisine.
● Ne pas utiliser un chauffe-eau sans conduit d'évacuation plus de 5 à 6 mn consécutives.
Le service communal d'hygiène et de santé est à votre disposition pour toutes précisions et peut analyser l'air de chez vous au moindre doute.
N'hésitez pas à contacter le 01.48.39.52.78.

● BON A SAVOIR

Pour joindre l'Assedic
En raison d'éventuelles perturbations dans l'acheminement du courrier, et afin d'assurer normalement le paiement des allocations de chômage, l'Assedic de la Seine-Saint-Denis invite les demandeurs d'emploi à actualiser leur dossier par téléphone en composant au 08.36.642 642 (0,74 F la minute). Ce service est disponible

sur Minitel : 3614 Assedic (0,12 F la connexion puis 0,37 F la minute).

● Une enquête de l'Insee

L'Insee réalise une étude sur les loyers et charges. Quelques familles recevront la visite d'un collaborateur de l'Insee. Il est toujours muni d'une carte officielle l'accréditant.

● CULTURE

Des ateliers multimédia

L'Office municipal de la jeunesse organise des ateliers multimédia au Caf'Omja, 125, rue des Cités. Elles se déroulent en période scolaire les mardis, mercredis, jeudis de 14 h à 20 h, les mercredis de 14 h à 22 h, les samedis de 11 h à 18 h et pendant les vacances du lundi au vendredi de 14 h à 20 h. Tél. : 01.48.34.20.12

● 19 PLATANES ABATTUS

La DDE (Direction départementale de l'équipement), qui a en charge l'entretien des arbres d'alignement le long des routes nationales et des chemins départementaux, a fait procéder du 6 décembre jusqu'à fin décembre à l'élagage des platanes entre la rue Pasteur et le bd Félix Faure. L'abattage de 19 arbres parmi les 156 alignés sur 1 500 mètres, de l'av. Victor-Hugo (RN 301) depuis la rue Pasteur jusqu'à la limite territoriale Aubervilliers-Paris, était également programmé. D'après un diagnostic de sécurité par le Laboratoire régional des ponts et chaussées de l'Est parisien, ces 19 arbres étaient jugés dangereux à court terme, 23 autres sont à surveiller (présence de champignons détruisant le bois, manque de cicatrisation, pourritures diverses). L'expertise annonce que l'espérance de maintien de l'ensemble des 156 arbres de ce périmètre est inférieure à 15 ans. 19 % d'entre eux sont en bon état ; 51 % en état moyen et 30 % en mauvais état. Au vu de ces constatations et dans le cadre du prochain aménagement de la Porte d'Aubervilliers, la DDE devrait à terme remplacer l'alignement complet de ce secteur. Les platanes abattus ne devraient donc pas être remplacés immédiatement.

SANTÉ ● L'application de la Couverture Maladie Universelle

Pour comprendre la CMU

Votée le 27 juillet 1999 dans le cadre de la lutte contre l'exclusion, la CMU révolutionne l'accès aux soins des plus démunis. 6 millions de gens en France sont concernés.

L'assurance maladie pour tous

A partir du 1^{er} janvier 2000, la CMU permet à toute personne résidant en France, de façon stable et régulière, de bénéficier de la couverture de base de la Sécurité sociale pour ses dépenses de santé et cela gratuitement si le revenu fiscal du foyer ne dépasse pas 42 000 francs par an.

Une complémentaire gratuite

Elle offre aussi, en plus de la Sécurité sociale, une assurance complémentaire gratuite, automatiquement pour les allocataires du RMI et de l'aide médicale gratuite, sinon la condition est de disposer de ressources qui n'excèdent pas plus de 3 500 francs par mois pour une personne seule, 5 250 francs pour deux personnes,

6 300 francs pour trois personnes et 7 350 francs pour quatre personnes.

Renouvelable suivant la situation, la CMU est délivrée pour un an. Elle permet de ne plus avancer les frais médicaux, d'hospitalisation et des médicaments prescrits. Elle prévoit également un forfait de prise en charge pour les lunettes et les prothèses dentaires et, si besoin, d'autres appareils médicaux, dans la limite d'un plafond.

Les démarches à effectuer

Si vous êtes affiliés à l'assurance personnelle, bénéficiaires du RMI et de l'aide médicale, vous devez contacter votre centre de Sécurité sociale. Si vous n'êtes pas bénéficiaires de l'aide médicale mais que vous pouvez prétendre à la CMU, dans un premier temps vous n'avez aucune démarche à effectuer et recevrez une attestation de votre centre de Sécurité sociale que vous devrez impérativement présenter au médecin, au pharmacien, à l'hôpital... Un cour-

rier vous sera adressé prochainement.

A partir du 3 janvier 2000, toutes les personnes, quelle que soit leur situation, qui ne bénéficient d'aucune couverture de base, doivent prendre contact avec leur centre de Sécurité sociale ou avec les centres sociaux ou associations qu'ils ont l'habitude de fréquenter. Leurs droits seront ouverts dès leur dossier accepté. Même chose pour ceux qui peuvent prétendre à la CMU complémentaire. Le choix de l'organisme gestionnaire se fera dans le courant du second trimestre à partir d'une liste. **Bénédicte Philippe**

● POUR PLUS D'INFORMATIONS

Un numéro d'appel gratuit jusqu'au 31 mars : 0.800.555.222

Centre de Sécurité sociale 023
2, rue des Ecoles.
François Belen, tél. : 01.48.39.89.89
Centre de Sécurité sociale 567
44-46, rue Danielle Casanova.
Annick Emery, tél. : 01.48.11.39.00
Un dépliant plus complet est à votre disposition.

● Trois autres actions pour la santé

Un plus à Aubervilliers

Début mai, les personnes dont les revenus sont légèrement supérieurs au seuil fixé pour la « CMU complémentaire » se verront proposer l'adhésion à une mutuelle à des conditions très avantageuses.

C'est ce que vient de décider le conseil municipal, une première en France, via une convention passée avec la Mutuelle familiale.

Les bénéficiaires seront exonérés du droit d'adhésion et pourront ne payer qu'1/4 de leur cotisation le premier trimestre, la moitié au second et les 3/4 au troisième trimestre, la Ville assurant le complément.

Ce dispositif a pour but de réinsérer progressivement les personnes démunies dans le système des soins et, par là, d'améliorer leur état de santé. 400 personnes environ pourraient en bénéficier.

Mais cet encouragement à la mutualisation s'inscrit dans un projet plus vaste comportant deux autres volets importants et visant aussi à « ramener chacun vers une prise en

charge individuelle de sa santé ».

Les personnes en situation sociale précaire pourront bénéficier d'un bilan de santé initial gratuit au Centre de prévention sanitaire et sociale de la CPAM. Organisés sur une journée pour des groupes de 15 personnes, avec transport en car, ces bilans comprendront toute une série d'exams médicaux, un déjeuner en commun et une séance d'information et d'éducation sanitaire.

Un compte rendu personnel du bilan de santé sera adressé à chacun ainsi qu'à un médecin chargé d'en discuter avec l'intéressé et de définir avec lui la marche à suivre lorsque des examens complémentaires ou un traitement seront envisagés. Ces bilans et suivis médicaux pourraient concerner environ 200 personnes.

Pour ces trois actions, la Ville a obtenu une subvention de 200 000 F auprès de la DRASS. *Aubermensuel* y reviendra plus complètement le mois prochain.

C. D.

Préretirés et retraités

Programme des activités de l'Office

15 bis, av. de la République. Tél. : 01.48.33.48.13

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

● SORTIES DU MOIS DE JANVIER

Jeu 13 janvier
L'Hôtel de Soubise
Ancienne demeure de la famille Rohan-Soubise, ce magnifique hôtel abrite le Musée de l'Histoire de France. Une visite guidée vous permettra de découvrir de prestigieux documents originaux à caractère historique, ainsi que la beauté de l'architecture et de la décoration intérieure.
Prix : 64 F
Départ : 14 h de l'Office
Inscriptions à l'Office les 3 et 4 janvier 2000.

Prix : 85 F
Départ : Office, 13 h 15 ; club Finck, 13 h 30 ; club Allende, 13 h 45
Inscriptions dans les clubs les 17 et 18 janvier.

Jeu 10 février
Le Balajo
Un dancing légendaire vous accueille pour un après-midi dansant endiable (entrée et une boisson).
Prix : 64 F
Départ : 13 h 35 de l'Office
Inscriptions à l'Office les 31 janvier et 1^{er} février.

La Corse : Caramantino
20 places. Séjour de 8 jours, pension complète.
Date : du 3 au 10 septembre 2000
Prix : 3 680 F
Inscriptions à l'Office à partir du 21 janvier 2000.

Les châteaux de la Loire
15 places. Circuit de 4 jours, pension complète.
Date : du 19 au 22 septembre 2000
Prix : 3 025 F
Inscriptions à l'Office à partir du 28 janvier 2000.

Jeu 20 janvier
Le Moulin d'Orgemont
Une cuisine raffinée dans un cadre prestigieux, quelques pas de danse au son de l'accordéon. Commencez l'année 2000 le cœur en fête.
Prix : 265 F
Départ : Office, 10 h 45 ; club Finck, 11 h ; club Allende, 11 h 15
Inscriptions dans les clubs les 5 et 6 janvier.

Jeu 17 février
La Mairie de Paris
Visite guidée des salons de réception de la Mairie de Paris. Temps libre pour visiter des expositions temporaires dans le quartier ou pour faire un shopping rue de Rivoli.
Prix : 10 F
Départ : Office, 13 h 45 ; club Finck, 14 h ; club Allende, 14 h 15
Inscriptions dans les clubs les 24 et 25 janvier.

L'Egypte
15 places. Circuit-croisière de 10 jours, pension complète.
Date : du 16 au 25 novembre 2000
Prix : 8 810 F
Inscriptions à l'Office à partir du 2 février 2000.

Jeu 27 janvier
Le Maroc à l'Institut du Monde arabe
Découvrez deux expositions temporaires : Le Maroc de Matisse, La Magie des Lieux. L'art de la ville et de la maison, qui plonge le visiteur dans les ambiances parfumées et envoûtantes des villes marocaines. Temps libre pour visiter le musée ou passer au salon de thé.
Prix : 125 F
Départ : 12 h 30 de l'Office
Inscriptions à l'Office les 10 et 11 janvier.

● VOYAGES
La Tunisie
20 places. Séjour de 15 jours, pension complète. Possibilités excursions sur place.
Date : du 16 au 30 avril 2000
Prix : 4 575 F
Inscriptions à l'Office à partir du 14 janvier 2000.

● FORUM DES VOYAGES
Mardi 11 janvier 2000, à 14 heures à l'espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin. Des professionnels du tourisme et l'équipe de l'Office seront à votre disposition pour répondre à vos questions sur les destinations proposées. Nous clôturerons l'après-midi par un goûter. Pour une meilleure organisation, nous vous remercions de prévenir l'Office de votre présence.

● SORTIES DU MOIS DE FÉVRIER

Jeu 3
Le Panthéon
Construit par Soufflot à la demande de Louis XV, le Panthéon était à l'origine une église dédiée à Sainte-Geneviève. Devenu Panthéon lors des funérailles de Victor Hugo, l'ancienne église abrite dans sa crypte les tombes de Zola, Jean Moulin, Marie Curie... Visite guidée.

Le Canada
15 places. Circuit de 8 jours, pension complète.
Date : du 16 au 23 mai 2000
Prix : 5 365 F
Inscriptions à l'Office à partir du 19 janvier 2000.

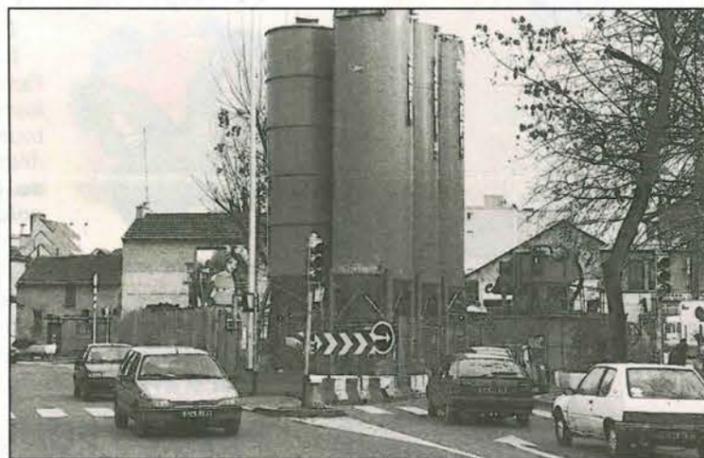
● ADHESION
Pour participer aux activités de l'Office et des clubs, il faut être membre de l'association en réglant la cotisation annuelle.

La Finlande
15 places. Circuit de 6 jours, pension complète.
Date : du 18 au 23 juin 2000
Prix : 6 400 F
Inscriptions à l'Office à partir du 26 janvier 2000.

● LES CLUBS
Club S. Allende
25-27, rue des Cités.
Tél. : 01.48.34.82.73
Club A. Croizat
166, av. Victor Hugo.
Tél. : 01.48.34.89.79
Club E. Finck
7, allée Henri Matisse.
Tél. : 01.48.34.49.38

Circulation

Des difficultés place Cottin



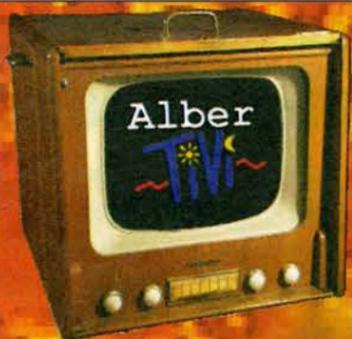
La Direction départementale de l'eau et de l'assainissement procède depuis mi-décembre à la construction d'un collecteur d'orage au niveau de la place Cottin. Les travaux, qui devraient durer trois ans, ont bien entendu des incidences sur le trafic routier. Pendant cette période, le sens de la circulation sera inversé rue Henri-Barbusse, dans la partie comprise entre la

rue Réchossière et la rue Quentin. Il est également préférable de ne pas emprunter la place Cottin, par ailleurs interdite au stationnement.

Une déviation a été mise en place pour désengorger la place. Le parking, situé à l'angle des rues du Pont-Blanc et du Long Sentier, sera fermé au public : il abritera les cabanes de chantier.

F. P.

En janvier vos commerçants s'installent dans la nouvelle halle du marché.



Au sommaire du magazine vidéo n° 38

A voir à partir du 15 janvier 2000



● La Société d'histoire et de la vie à Aubervilliers



● Le clip rétrospectif de l'année 99



● Les bébés de l'an 2000



● A partir de la fin janvier, en supplément à Albertivi, un magazine spécial RN 2000

● A voir : à l'espace Renaudie et au Studio lors des séances de cinéma, à l'Hôtel de Ville, au centre de santé, au bâtiment administratif rue de la Commune de Paris, au service des Archives, à la boutique des associations, à la maison de retraite, au Caf'Omja...
Vous pouvez aussi emprunter une cassette VHS dans toutes les bibliothèques municipales et à la boutique des associations.

● Pour en savoir plus :
01.48.39.51.03 ou
01.48.39.51.93



Les Salons du Studio26

à 5 minutes de la Porte d'Aubervilliers
Face à la Mairie



Pour Cocktails, Réceptions, Séminaires, Galas, etc...

Capacité modulable de 30 à 300 pers.

Les Salons du Studio26

26, rue du Moutier
93300 Aubervilliers
Tél. 01 48 34 42 42

Les PARFUMERIES AURELIA,

Pierre et Marie Sébahoun, Nathalie, Katia, Sonia, Fabienne, Véronique, Sabrina, Céline vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2000...

Du 15 au 30 janvier Animation CHANEL

autour de sa nouvelle ligne de soin

Centre ville : 12 rue du Moutier 01 48 11 01 01
parfumerie et Institut ouverts le lundi dès 12 heures

Quatre Chemins : 134 ave de la République 01 48 33 10 88

POMPES LE CHOIX FUNÉRAIRE FUNEBRES

MARBRERIE - PREVOYANCE OBSEQUES - MARBER

MARBRERIE - PREVOYANCE OBSEQUES - MARBER

Aujourd'hui, vous êtes libre de choisir des professionnels qui respectent votre choix.

Le sérieux des prix, le sérieux des prestations.

Parce que dans ces moments douloureux, il est difficile de penser à tout, de connaître toutes les démarches, **les Professionnels du Choix Funéraire ont mis au point un "Guide" pour vous aider et vous accompagner en respectant scrupuleusement vos droits.**

Depuis la loi de 1996, vous êtes libre de choisir votre entreprise funéraire.

Aujourd'hui, votre nouvelle liberté c'est d'avoir le choix.

POMPES FUNEBRES SANTILLY
1er Réseau Français de Marbriers et Pompes Funèbres Indépendants
12, av. de la République | 48, rue du Pont Blanc
Tél. 01 43 52 12 10 | Tél. 01 43 52 01 47
Habilitation 98.93.174 | Habilitation 97.93.049

PREVOYANCE OBSEQUES - POMPES FUNEBRES

La Gaine

Maison Lo Duca



Lingerie, Prêt-à-porter, Grandes Marques.

J. Pauporté
C. Marry
Empreinte
Weinberg
Gerbe
Rhapsodie
LOU
Chantelle
Christine Laure

SOLDE D'HIVER SUR LA LINGERIE ET LE PRET A PORTER DE -10% A -40%

116, rue Hélène Cochenec
93300 Aubervilliers
01 48 33 18 30



Terrassements • Assainissements
VRD • Routes • Pavages • Asphaltes
Etanchéité d'ouvrages d'Art

ZAC des Marcreux
1, rue de l'Ecluse des Vertus - 93300 AUBERVILLIERS
Tél. : 01 48 11 33 40 - Télécopie : 01 48 39 02 03